

Les Echos du

N°001 Juillet – Août – Septembre 2013



Le Magazine d'informations du Programme National de Développement Participatif

www.pndp.org

L'invité

Gilles Chausse: «Le PNDP est un programme emblématique»

Lire l'interview du Directeur de l'AFD-Cameroun, Pp. 28-31

Focus

Kribi accueille le lancement du PDPP2, Pp. 32-34



Dossier

Retour sur le séminaire régional de Douala



Programme National de Développement Participatif



Unis sur le chemin de 2035 !



« Sur les 10 régions du Cameroun, 329 communes des zones rurales travaillent, main dans la main avec le PNDP, à l'amélioration des conditions de vie des populations et à l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2035 »

Contact : CNC sise face PNUD, nouvelle route Bastos.
BP 660 Yaoundé – Tél : 22 21 36 64 – Email : pndp@pndp.org Site web : www.pndp.org



« Nos institutions se complètent progressivement et fonctionnent de manière exemplaire. La décentralisation est en marche et les Camerounais pourront bientôt participer plus directement à la gestion des affaires publiques. Aussi longtemps qu'une partie de notre population souffrira de la pauvreté, que l'égalité des chances ne sera pas garantie pour tous, que l'avenir de notre jeunesse sera incertain, notre tâche ne sera pas terminée (...) ».

Message du Président de la République, Son Excellence Paul BIYA à la Nation le 31 décembre 2006.



Philemon Yang
Premier Ministre, Chef du Gouvernement



Emmanuel Nganou Djoumessi
Ministre de l'Economie, de la Planification et de
l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)



Yaouba Abdoulaye
Ministre Délégué auprès du MINEPAT



Gilbert Didier Edoa
Secrétaire Général du MINEPAT



Directeur de la publication :
Marie Madeleine Nga

Rédacteur en chef :
Kamdem Souop
akamdem@pndp.org

Comité éditorial :
Frédéric Bandon, Alphonse Boyogueno, Isaac Ekeme, Emmanuel Elimbi, Charles Boube, Georges Nkami

Equipe de rédaction :
Théophile Ndjanimou, Stéphan Kapto, Palestine Mbarga, Parfait Tabapsi, Patricia Ngo Ngouem, Paul Manyame Ikome, Alphonse Nnangomo, Paul Charlot Elomo

Extrême Nord : Albert Nguedam, Makongo

Nord : Mohamadou Ousmaïla, Casimir Tekela

Adamaoua : Nana Maadjou, Bernard Oumarou Sali

Est : Solange Motto Bindang, Elysée Olinga Ateba

Sud : Florent Hugues Bessala, Michel Delor Mbang

Centre : Thomas Ongon, Willy Azebaze

Littoral : Olivier Herman Bekack, Sophie Babouma

Sud-Ouest : Atenchong David Nkem, Alexandre Atangana

Ouest : Boniface Megouo, Elisabeth Cheguem

Nord-Ouest : Symprenne Sab, Pascal Kolo

Secrétaire de rédaction :
Kamdem Souop

Maquette :
Lordric Kako

Webmaster :
Abdoul Kadiri

Abonnements :
lesechos@pndp.org

CNC
BP 660 Yaoundé
Email : pndp@pndp.org
site web : www.pndp.org
Tél.: +237 22 21 36 64
Fax: +237 22 21 36 63



24 L'invité
Gilles Chausse : «Le PNDP est un programme emblématique»



30 Focus
Kribi accueille le lancement du PDPP2

EDITORIAL

06 Capitaliser les acquis

07 NOS PARTENAIRES EN BREF

ESPACE MINEPAT

08 Programmes agropoles : une exigence pour la matérialisation de l'agriculture de seconde génération au Cameroun

ACTUALITÉS

- 09 PNDP et ARMP signent une convention
- 09 Le PNDP prépare la phase III
- 10 Bruno Gain sur les traces du PNDP à Pouma
- 10 Du «Pont des singes» au «Pont Ta'a Sandio Kamga»
- 11 Pierre Baillet en visite au PNDP
- 12 Le PNDP et RIO TINTO ALCAN scrutent l'avenir
- 12 PNDP-CPC : l'option des coopératives explorée
- 13 Une mission de la Banque Mondiale à Matomb
- 14 Distinction : PNDP staff reacting to the honourable distinction of their boss
- 15 Parlement : Mayors in the Senate

DOSSIER : Retour sur le séminaire Régional de Douala



- 16 Initiative : PNDP et AFD main dans la main
- 17 Cameroun : au rythme de la décentralisation
- 18 Planification réussie : le cas du Cameroun
- 19 Gestion foncière : une simplification de procédures salutaire
- 20 Dialogue public-privé : une plateforme tripartite attendue
- 21 Déclaration de Douala

22 Réactions des participants

24 Marie Madeleine Nga : « Les communes doivent créer de la croissance et des emplois »

LE PNDP EN CHIFFRES

26 Synthèse des activités du 1^{er} semestre 2013

L'INVITÉ

28 Gilles Chausse, Directeur de l'AFD : «Le PNDP est un programme emblématique »

FOCUS

- 32 Les acteurs se concertent à Kribi
- 33 Visite de l'exploitation agricole des Bagyeli
- 34 Réactions des bénéficiaires et des maires

VIE DES COMMUNES

35 Municipales 2013 : les populations dans l'attente des élections

GOVERNANCE

36 Afrique : la décentralisation en marche

NOUVELLES DES RÉGIONS

- 37 Adamaoua
- 37 Centre
- 39 Est
- 40 Sud
- 41 Ouest
- 41 Littoral
- 42 Nord-Ouest
- 42 Sud-Ouest
- 43 Nord
- 44 Extrême Nord

ENVIRONNEMENT

- 45 Forêts : le REDD+ en chantier au PNDP
- 45 09 août 2013 : les peuples autochtones en vitrine
- 46 Réforme foncière : Parlement et Gouvernement dialoguent



CAPITALISER LES ACQUIS

Par Marie Madeleine Nga

Chère lectrice, cher lecteur,

Vous tenez entre les mains la première édition du magazine institutionnel du PNDP. Nous avons pris tout notre temps pour l'imaginer et lui donner un contenu digne du temps que vous allez consacrer à sa lecture.

Nous avons aussi pris du temps pour nous rassurer nous-mêmes de ce que nous avons en réserve de la matière pour donner à la publication de la perspective et l'inscrire dans la durée.

Nous l'avons appelé LES ÉCHOS DU PNDP. Ce choix n'a pas été facile, car il fallait prendre en compte les résultats du Programme que les différentes parties prenantes jugent satisfaisantes, mais qui ne sont pas toujours bien connues du grand public, d'une part. Mais il fallait aussi faire peser sur l'ensemble de nos équipes l'impérieuse nécessité de rendre compte des moyens mis à la disposition de cet instrument du gouvernement orienté vers les zones rurales, d'autre part. Le nom nous a semblé fédérer ces deux idées, tout en reprenant celle que ces petits pas menés par le gouvernement, avec l'appui des partenaires au développement, soient repris de proche en proche, d'écho en écho pour être répercutés au loin, donnant la pleine mesure des avancées d'un pays convaincu que le local est, pour reprendre le mot de Falilou Mbacké Cissé, chercheur à L'Alliance pour la Refondation de la Gouvernance en Afrique (ARGA), « le niveau stratégique » de promotion de la gouvernance et de légitimation des institutions publiques.

LES ÉCHOS DU PNDP sera à parution trimestrielle. Il coïncidera avec les arrêts que nous marquons habituellement au cours d'un exercice afin d'apprécier le chemin parcouru, les réalisations effectuées, et appréhender les changements et correctifs à prendre en compte pour le futur.

LES ÉCHOS DU PNDP se positionne comme un support de communication permettant de capitaliser les acquis du Programme

dans les communes du Cameroun. Un support au service du Programme mais qui en réalité, comme vous le constaterez, donne la parole aux différents acteurs de l'échelle locale. En effet, il est important pour nous de savoir ce que pensent les parties prenantes de l'action de cet outil gouvernemental placé sous la tutelle du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). Ce support sera aussi un espace de débats. Il s'agit de reprendre en partie, tout modestement, la somme des problématiques relevées sur le terrain dans la mise en œuvre du processus de décentralisation, dans lequel le PNDP apparaît comme une espèce de laboratoire. Laboratoire d'idées. Laboratoire d'initiatives. Laboratoire d'actions. Laboratoire de résultats.

Laboratoire de renforcement des capacités et de maîtrise d'ouvrage communale. Laboratoire d'études diverses sur le développement local et la gouvernance locale. Laboratoire de microprojets.

Vous pouvez d'ores et déjà prendre rendez-vous dans chaque parution avec L'invité du Trimestre. Vous aurez aussi droit à une double page consacrée aux questions environnementales qui sont une véritable préoccupation du Programme. De même, avons-nous défini un espace consacré à la Gouvernance, qui revient sur un certain nombre de thématiques auxquelles sont confrontés au quotidien les acteurs du processus progressif de décentralisation. De plus, une rubrique consacrée à la « Vie des communes » nous donne l'occasion de rappeler que nous sommes résolument au service des municipalités camerounaises. Vous retrouverez enfin dans LES ÉCHOS DU PNDP une somme de synthèses d'annonces légales : avis à manifestation d'intérêt, appels d'offres, etc.

Si vous appréciez cette initiative, faites-le savoir à d'autres. Sinon, faites-le nous savoir, afin que nous rectifions le tir. Car il n'y a pas de développement local sans participation, et pour nous ce que vous pensez nous importe au plus haut point.

Bonne lecture.

Historique du PNDP

Mis en place en 2004 pour trois phases de quatre ans, le Programme National de Développement Participatif (PNDP) est un outil du gouvernement placé sous la tutelle du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT).

L'objectif du PNDP-II reste le même que celui de la première phase. Il s'agit de mettre en œuvre un mécanisme de financement décentralisé, afin d'améliorer l'accès aux services sociaux de base aux communes et apporter un appui au processus de décentralisation en cours.

1^{ère} Phase: phase d'initiation dans 155 communes de six Régions: Adamaoua, Centre, Extrême-Nord, Nord, Ouest et Sud.

- Entrée en vigueur de l'Accord de Crédit IDA N°3876-CM le 04 octobre 2004;
- Lancée officiellement en décembre 2004
- Achevée en décembre 2009

2^{ème} Phase: phase d'extension, concerne toutes les 10 Régions et la totalité de 329 communes en zone rurale

- Entrée en vigueur de l'Accord de Crédit IDA N°4593-CM le 29 janvier 2010;
- Lancée officiellement le 3 mai 2010

3^{ème} Phase: phase de consolidation, concerne l'ensemble des Communes y compris les communes d'arrondissement.

BANQUE MONDIALE

Depuis sa création en 1944, la Banque mondiale s'est élargie pour passer d'une seule institution à un groupe de cinq organismes de développement étroitement liés entre eux : l'Association internationale de développement (IDA) qui accorde des prêts ou des crédits sans intérêt et des dons aux pays les plus pauvres de la planète), et les autres membres du Groupe de la Banque mondiale, la Société financière internationale (IFC qui finance des prêts, des fonds propres et des services-conseil pour stimuler l'investissement privé dans les pays en développement), l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) et le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI qui offre des mécanismes internationaux de conciliation et d'arbitrage des différends liés aux investissements).

Plus d'infos sur www.worldbank.com

KfW

Membre de la KfWBankengruppe, c'est au nom du gouvernement fédéral allemand représenté par le ministère de la coopération économique et du développement (BMZ) que la KfWEntwicklungsbank (Banque de Développement KfW) finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent une croissance économique durable et protègent l'environnement, visant ainsi l'atteinte des objectifs du millénaire. Présente dans 60 pays la KfWEntwicklungsbank a consacré en 2010 environ 4,5 milliards d'euros, dont 2,8 milliards d'euros de ressources propres, au financement d'actions de développement dans les pays émergents et en développement.

Plus d'infos sur www.kfw.de

FEM

Créé en octobre 1991 ; le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) réunit 182 pays – en partenariat avec des institutions internationales, des organisations non gouvernementales et le secteur privé – pour s'attaquer à des problèmes environnementaux à caractère mondial. Organisme financier indépendant, le FEM accorde des financements aux pays en développement et aux pays en transition pour des projets concernant la biodiversité, le changement climatique, les eaux internationales, la dégradation des sols, la couche d'ozone et les polluants organiques persistants.

Le FEM est aujourd'hui la principale source de financement des projets d'amélioration de l'état environnemental du globe. Il a accordé des aides à hauteur de 8,6 milliards de dollars sur ses fonds propres et mobilisé plus de 36,1 milliards de dollars de cofinancement à l'appui de plus de 2 400 projets dans plus de 165 pays en développement ou en transition.

Plus d'infos sur www.thegef.org/gef/

JSDF

Japan Social Development Fund (JSDF) is an official development assistance program funded for World Bank by the government of Japan. The fund was originally set up in 2000 during the Asian financial crisis to reach those affected by supporting community development projects. The funds are contributed to the program through the Ministry of Finance of Japan. Since its creation the program has been an important source of funding for the provision of innovative development assistance in lower-income countries and a source of knowledge on community-based development.

The funds of the JSDF program are administered by the World Bank. An average of fifty proposals are submitted in each round to a selection committee, which is composed of Bank's senior development experts.

FEICOM

Le fond spécial d'équipement et d'intervention intercommunale (FEICOM) a été créé par la loi N°74/23 du 05 décembre 1974 portant organisation communale au Cameroun et rendue opératoire par le décret d'application N°77/85 du 22 mars 1977. Sa principale mission est d'accompagner les collectivités territoriales décentralisées dans le processus de développement en leur apportant notamment une assistance technique et financière. Ainsi, le gouvernement camerounais, qui a fait de la décentralisation l'un des axes majeurs de son programme politique, a toujours su adapter au fil du temps cet organisme à l'évolution politique de son environnement. L'une des innovations majeures est la fonction d'intermédiation financière assignée à cette structure. Cette nouvelle fonction amène le FEICOM à rechercher dans le cadre de la Coopération financière internationale des partenariats dans le but d'aider les municipalités camerounaises à trouver d'autres ressources pour faire face à leur problème de développement.

Plus d'infos sur www.feicom.cm

AFD

L'Agence Française de Développement est chargée, pour le compte de l'Etat français, de la mise en œuvre et du suivi technique et financier du C2D (contrat desentement développement). Le C2D constitue, pour le Cameroun, le plus important programme d'annulation et de reconversion de sa dette extérieure. Au travers de ce mécanisme, la France a décidé d'un effort bilatéral additionnel à l'initiative multilatérale d'allègement de la dette des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE). Les montants mobilisés sont considérables (566,5 Mds FCFA, soit 863,6 M€ pour la période 2006-2016). Ils bénéficient à de nombreux secteurs (agriculture et développement rural, infrastructures et développement urbain, santé, éducation et formation professionnelle, environnement) et permettent d'améliorer ainsi durablement le quotidien des camerounais.

Plus d'infos sur www.afd.fr

AIMF

L'AIMF (L'Association Internationale des Maires Francophones) est le réseau des élus locaux de 48 pays où le français est la langue officielle, la langue de communication ou une langue largement utilisée, et qui se retrouvent autour de ces valeurs communes que sont la place des femmes dans les processus de décision, la démocratie participative ou encore la planification du développement local. Elle concourt à une meilleure gestion des collectivités, favorise les échanges d'expériences, mobilise l'expertise territoriale francophone et finance des projets de développement. L'AIMF constitue un partenaire de premier plan des collectivités locales et développe son appui autour de deux axes: décentralisation et gouvernance locale, développement socio-économique durable

Plus d'infos sur www.aimf.asso.fr

GIZ

Entreprise fédérale reconnue d'utilité publique, la GIZ intervient essentiellement pour le compte du gouvernement fédéral allemand ainsi que pour des clients internationaux et des gouvernements d'autres pays. Elle contribue à la réalisation des objectifs fixés par le gouvernement fédéral en matière de coopération internationale pour le développement durable, et s'engage activement en faveur de la formation internationale, aidant les individus et les sociétés du monde entier à développer leurs propres perspectives et à améliorer leurs conditions de vie.

Plus d'infos sur www.giz.de

CAA

Pour la gestion effective de la dette, le chef de l'Etat, responsable de l'endettement du Cameroun, a créé par décret N°85/1176 du 28 Août 1985, la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), structure de gestion de l'ensemble des fonds emprunts publics et parapublics, des collectivités locales.

La CAA a, entre autres, pour missions de gérer les fonds de contrepartie et la part des fonds que le trésor peut lui confier sur les dépôts de ses correspondants ou sur toute ressource suivant les modalités établies d'accord parties.

Plus d'infos sur www.caa.cm

ARMP

L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) est un établissement public administratif doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle a été créée par le décret N°2001/048 du 23 février 2001 et est placée sous la tutelle de la Présidence de la République. Elle a pour mission d'assurer la régulation, le suivi et l'évaluation du système des marchés publics.

L'Agence effectue des enquêtes et fait conduire des audits spécifiques et autres investigations sur la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics.

Plus d'infos sur www.armp.cm

CVUC

L'Association des Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC) est créée en 2003, de la fusion des deux anciennes associations des communes camerounaises. CVUC est présente dans l'ensemble du territoire national à travers ses démembrements régionaux et départementaux, et comprend en son sein des regroupements de communes par centres d'intérêts tels : l'Association des Communes Forestières, l'Association des Communes des Montagnes, l'Association des Communes du Littoral, qui travaillent sous sa houlette, de manière décentralisée.

Plus d'infos sur www.cvuc.cm

Une exigence pour la matérialisation de l'agriculture de seconde génération au Cameroun

Créé le 06 août 2012 par décret du Premier Ministre, Chef du gouvernement, le Programme Economique d'Aménagement du Territoire pour la Promotion des Entreprises de Moyenne et Grande Importances dans le Secteur Rural au Cameroun, dénommé Programme Agropoles, se veut un outil de développement sectoriel pour l'appui et le suivi de l'exécution des stratégies nationales de développement de l'agriculture. Il porte sur les filières végétales, animales, halieutiques et forestières.

En conformité avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), ce Programme s'inscrit en droite ligne de la nouvelle politique agricole définie par le Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA, lors du dernier Comice agropastoral d'Ebolowa en janvier 2011. Il a pour objectif de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035, grâce au développement de l'agriculture de seconde génération, gage de sécurité alimentaire, d'approvisionnement des industries en matières premières, et de rééquilibrage de la balance commerciale. En effet, il s'agit, de manière spécifique, d'identifier les bassins agricoles susceptibles de favoriser l'émergence des unités modernes de production, de transformation et de commercialisation des filières sus-évoquées. Au terme de sa mise en œuvre, les principaux résultats attendus sont : la résorption du déficit de production des filières suscitées; la production d'une importante valeur ajoutée, à travers la transformation d'au moins 50 % des produits ruraux à l'horizon 2020 ; et la création de nombreux emplois stables dans le secteur rural.



Modèle d'agropoles

A travers ce Programme, le gouvernement appuie les exploitations de moyenne et grande tailles qui utilisent des pratiques modernes, compétitives et ayant démontré leur viabilité. Cet appui porte notamment sur l'acquisition des intrants agricoles à hauteur de 35%, l'acquisition des équipements et infrastructures de production et de transformation à hauteur de 30% et de 100% pour le renforcement des capacités techniques des promoteurs et la mise en place des infrastructures sociocommunitaires (routes, électrification, point d'adduction d'eau...).

Etat de mise en œuvre

Depuis sa mise en œuvre en janvier 2013 avec la désignation et l'installation des responsables, le programme Agropoles prend progressivement corps dans les différentes régions du pays. A ce jour, six projets d'un montant cumulé d'environ 7 milliards de FCFA ont été lancés comme l'illustre le tableau ci-après :

Projets d'Agropoles lancés	Production au lancement (annuelle)	Objectif de Production (annuelle)	Coût global du projet (En FCFA)	Appui du gouvernement (En FCFA)	Contribution des promoteurs (En FCFA)
Production et transformation de la volaille de Bomono (région du Littoral)	1 297 000 poulets	2 400 000	3 000 000 000	1 000 000 000	2 000 000 000
Production et transformation de viande porcine de Kribi (région du Sud)	620 porcs	9200	1 400 000 000	477 000 000	907 000 000
Production et transformation de poisson de Bankim (région de l'Adamaoua)	392,2 tonnes	1800	530 000 000	225 000 000	305 000 000
Production de maïs de Mbandjock (région du Centre)	1918 tonnes	9660	921 000 000	359 000 000	562 000 000
Production et transformation de viande porcine (région de l'Ouest)	3100 tonnes	7300	853 000 000	285 000 000	568 000 000
Production et transformation de soja de Mogodé (Région de l'Extrême-Nord)	3 200 tonnes	8 000	657 498 389	262 113 517	395 384 872

PNDP et ARMP signent une convention

Le Directeur général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) ont procédé à la signature d'une convention cadre de partenariat et d'un contrat-programme portant sur une série de formations des maires, agents communaux, présidents, membres et secrétaires des commissions départementales de passation des marchés et responsables de 109 communes des régions du Littoral, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, de l'Extrême Nord et de l'Est. Par ailleurs, le président, le secrétaire et les membres de la commission spéciale de passation des marchés et certains responsables impliqués dans l'activité des marchés publics au sein du Programme bénéficieront aussi de ces formations. La formation de ces 972 participants tout au long de l'année 2013 coûtera la somme de 81 137 700 francs CFA.

La cérémonie organisée le 19 juillet 2013 dans la salle de réunion de l'ARMP a permis aux deux responsables ainsi qu'à leurs principaux collaborateurs réunis pour la circonstance de dresser le bilan d'une collaboration entamée dès la première phase du PNDP, mais aussi d'en définir les perspectives. Choses et d'autres qui ont poussé Mme Marie Madeleine Nga à dire à M. Joseph Ngo: «Monsieur le Directeur général, avec vous, le PNDP se sent à l'aise».

Pour rappel, dans le cadre de cette seconde phase, le PNDP a augmenté considérablement les marchés à passer auprès des communes. A ce titre, les procédures de passation des marchés au bénéfice des communes doivent suivre, entre autres, la mise en concurrence et les clauses de déontologie (bonne gouvernance) selon les principes de base que sont la liberté d'accès à la commande publique pour toute personne, publique ou privée éligible ; l'égalité de traitement de tous les candidats ; la transparence des procédures, quel que soit leur montant, leur degré de complexité et le mode de passation des marchés choisi ; la définition préalable des besoins ; le respect des obligations de publication et de mise en concurrence ; le choix de l'offre la plus économiquement avantageuse.



M. Joseph Ngo et Mme Marie Madeleine Nga

A cet effet, souligne M. Charle Boube, Spécialiste en Passation des Marchés à la Cellule Nationale de Coordination du PNDP «tous les marchés financés par le PNDP au bénéfice des communes sont soumis aux différents audits indépendants du gouvernement et des partenaires techniques et financiers du Programme. L'appui, l'accompagnement et le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de passation des marchés financés par le PNDP s'avère nécessaire». C'est ici que l'appui technique de l'ARMP prend tout son sens. Car, outre le fait que la convention avec l'Agence permet d'améliorer la gestion efficace et efficiente de la passation des marchés ainsi que l'exécution des chantiers dans les communes relevant du portefeuille du PNDP, l'Agence joue un rôle de gendarme pour le compte de l'Etat. Des sessions de formation ont été organisées à Maroua (29 juillet - 03 août), Bamenda (23-28 août) et Limbé (05-10 août).

Le PNDP se prépare pour la phase III

Les principaux responsables centraux et régionaux du Programme National de Développement Participatif (PNDP) se sont réunis à Kye-Ossi du 22 au 27 juillet 2013, sous la présidence du Coordonnateur National, Mme Marie Madeleine Nga, dans le but de réfléchir aux contours de la phase III du Programme attendue en début d'année prochaine.

A en croire Alphonse Boyogueno, Chef de la Cellule de Suivi-Evaluation à la Cellule Nationale de Coordination, «Avec ce conclave, nous avons marqué une pause pour préparer une mission de pré-évaluation de la Banque mondiale. Cette mission permettra entre autres de se pencher sur le contenu du Programme dans sa troisième phase. Au sortir de cet atelier, nous sommes satisfaits, car nous avons approfondi notre réflexion amorcée en mars dernier lors d'une mission d'identification de la Banque mondiale sur les axes du PNDP III et un draft est aujourd'hui disponible ».

Par ailleurs, cet atelier a été l'occasion d'évaluer la phase pilote du déploiement du progiciel de gestion budgétaire et comptable SIM_ba et d'en tirer les leçons avant le lancement de la phase II de cette activité. Ce rassemblement a enfin permis de mesurer les avancées enregistrées dans le développement d'un progiciel appelé à faciliter le contrôle citoyen de l'action publique dans les communes d'intervention du PNDP.



L'atelier de Kye-Ossi

Bruno Gain sur les traces du PNDP à Pouma

A lors qu'il arrive en fin de séjour au Cameroun, Bruno Gain, l'Ambassadeur de France au Cameroun a souhaité effectuer une ultime visite sur les sites de microprojets financés par le Programme National de Développement Participatif (PNDP). Pour l'occasion, son choix s'est porté sur la Commune de Pouma dans la région du Littoral. Accompagné du Directeur de l'Agence Française de Développement (AFD) au Cameroun, Gilles Chausse, lui aussi sur le départ, M. Gain a été accueilli par le préfet du département de la Sanaga Maritime et le maire Pierre Soman entourés des maires d'Edéa 2, Mouanko et Massok.

Très attentifs aux explications fournies par le Coordonnateur Régional du PNDP pour le Littoral, Olivier Bekack, et la Responsable régionale de la Formation et du Développement des capacités, Sophie Babouma, les hôtes ont eu droit à une présentation du plan communal de développement de Pouma ainsi que des activités connexes menées avec le concours du PNDP. Il a par exemple été question d'avoir un meilleur aperçu des sept microprojets suivants : construction et équipement d'une usine à glace avec chambre froide à Pouma Centre, dont l'objectif est d'améliorer les recettes propres de commune et renforcer les conditions de conservation des produits alimentaires, pour un montant de 37 883 150 Fcfa. Le deuxième microprojet porte sur la construction et l'équipement d'une salle de classe de 40 places à l'école maternelle de Pouma Centre pour un montant de 8 millions. A Makak Logbako, Minomindjock, Sakbayeme 1, Sokelle 2 et Ngibongo, le PNDP a financé la construction de cinq forages équipés d'une pompe à motricité humaine qui bénéficient respectivement à plus de 1 250 personnes en tout pour un montant



M. Bruno Gain tient une pierre dont la forme rappelle le Cameroun

de 39,5 millions.

A titre de rappel, le principe du financement est le suivant : le PNDP supporte 90% du coût du microprojet tandis que la commune bénéficiaire prend en charge le reste.

Outre l'usine à glace et le forage de Makak Logbako, l'Ambassadeur de France au Cameroun et sa suite ont pu visiter, le centre de documentation construit par une entreprise française de travaux publics et une carrière où il a eu la joie de porter une pierre à la forme du Cameroun, à l'initiative d'une coopérative de transformation de la pierre basée à Pouma.

Du «Pont des singes» au «Pont Ta'a Sandio Kamga»

En août 2011, Greg Binkert, Directeur des Opérations de la Banque Mondiale au Cameroun, effectuait une visite du pont construit sur la rivière SandioKamga dans la Commune de Bafoussam II grâce à l'appui du PNDP avec les fonds IDA, une autre mission de la Banque conduite par son responsable de la Communication s'est rendue le vendredi 23 août 2013 sur le site, afin réaliser un reportage qui fera l'objet d'une large exploitation et diffusion au sein de l'institution. La commune rurale de Lafe-Baleng est devenue en 2007 commune d'arrondissement de Bafoussam IIème, à la faveur de la création de la Communauté urbaine de Bafoussam par un décret du Chef de l'Etat. Située à la fois en zone urbaine, périurbaine et rurale, Bafoussam II s'étend sur une superficie de 218,3 Km² et compte environ 122 000 habitants composés de trois (03) groupements, les Baleng, lesBapi et lesBandeng. A la tête de l'exécutif communal, Emmanuel TagneNgeko, qui a signé avec le PNDP en 2005 une convention de partenariat. Ce partenariat signé avec la commune rurale de Lafe-Balenga été mis en œuvre à travers la division du territoire communal en 15 unités de planification participatives (UPP) en vue de l'élaboration de leur plan de développement local faisant ressortir leurs priorités en termes d'accès aux infrastructures de base.

D'après les témoignages recueillis auprès des riverains et du maire, les populations de cette zone éprouvaient de nombreuses difficultés du fait de leur enclavement. Un pont de fortune baptisé « pont des singes » reliait les deux rives de la rivière SandioKamga, augmentant les risques de noyade d'enfants ou les difficultés de traversée lors des fortes crues des saisons pluvieuses. C'est ainsi que l'UPP de Tyoa identifié la construction d'un pont de six mètres de long comme priorité pour désenclaver la zone. Le coût total de l'ouvrage évalué à 13 990 620 F CFA bénéficie d'un apport financier de 12 526 620 F CFA de la part du PNDP et de la contribution de 1 469 000 F CFA



Le nouveau pont (à dr.) a changé la vie de 5000 personnes

des populations. La fiche technique du projet situe le démarrage des travaux au 29 décembre 2008 et la date définitive de réception au 19 décembre 2009, soit environ un an plus tard. L'achèvement de la construction du pont Ta'aSandioKamga (nom d'un grand notable du coin) par l'entreprise Kouma Sarl marque une nouvelle ère dans la vie des populations sur les deux rives de la rivière.

Sur le plan social, l'on a pu noter l'amélioration des conditions de vie de plus de 5 000 personnes avec notamment : la réduction considérable du temps de parcours pour les élèves des établissements voisins, soit de 1h30min à 45 min, l'augmentation de 40% des élèves qui poursuivent leurs études au lycée bilingue de Baleng, à l'école publique de Ndionkou ou à l'école catholique Saint-Jacques. Sur le plan économique, le pont a permis de réduire les coûts de transport entre Tyo et le centre-ville de Bafoussam, de faciliter l'écoulement des produits agricoles et d'augmenter les revenus des agriculteurs. La construction du pont a également favorisé l'installation d'au moins 06 nouvelles exploitations agropastorales. Quant à elle, la commune de Bafoussam II a enregistré, d'après le maire, un accroissement substantiel de son assiette fiscale de l'ordre de 5%.

Pierre Baillet en visite au PNDP

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) a accordé le 04 juin 2013 une audience à Pierre Baillet, le Secrétaire Permanent de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) en visite au Cameroun. L'entretien qui a duré trois quarts d'heure a porté sur les missions des deux institutions qui ont signé une convention de partenariat le 04 juillet 2012, le déploiement du progiciel de gestion budgétaire et comptable SIM_ba dans 53 communes d'intervention du PNDP, mais aussi sur les chantiers à explorer notamment en matière de microprojets en eau et assainissement, secteur pour lequel plusieurs partenaires occidentaux accompagnent l'AIMF.

Le Secrétaire Permanent du Conseil National de la Décentralisation (CND), Apollinaire Penda, qui accompagnait M. Baillet, a évoqué la nécessité pour le CND et le PNDP de collaborer d'avantage pour un meilleur succès du processus de décentralisation consacré par la Constitution de 1996 et qui a connu un coup d'accélérateur avec l'adoption des lois de 2004.



De g. à dr. : Apollinaire Penda, Mme Nga, Pierre Baillet et Charlie Ngounou

Pierre Baillet : « Le PNDP, une structure très solide... »

Les échos du Pndp : « Nous sommes au début d'un partenariat » Qu'est ce qui justifie votre visite au PNDP ?

Pierre Baillet : Je suis venu au Cameroun pour une visite de travail avec le Délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Yaoundé, M. Gilbert Tsimi Evouna, qui est par ailleurs membre du Conseil d'administration de l'AIMF. La deuxième raison est que nous faisons d'importants investissements au Cameroun et qu'il était également nécessaire de les mettre en liaison les uns avec les autres. Quant à la troisième raison, dans mon esprit, Yaoundé est la ville d'Afrique centrale où nous avons quelques difficultés à mettre ces investissements en cohésion. Contrairement à ce qui se passe en Afrique de l'Ouest.

Etant à Yaoundé, il était également indispensable que je rencontre le Coordonnateur National du PNDP et que je fasse le lien avec d'autres partenaires institutionnels, notamment le Conseil National de la Décentralisation et nos partenaires techniques, en l'occurrence M. Charlie Martial Ngounou qui est un partenaire technique camerounais.

Une expérience pilote d'implémentation du progiciel SIM_ba se fait dans une cinquantaine de collectivités camerounaises. Quelle impression se dégage des rapports que

vous recevez à Paris ?

Les comptes rendus sont excellents. Là-dessus, je n'ai aucun souci à me faire. Il y a une structure qui se montre très solide, le PNDP, et l'expertise de notre partenaire technique qui met en œuvre SIM_ba dans les communes. Je ne me fais vraiment aucun souci. L'important c'est de mettre tout ce monde en parfaite cohésion et que celle-ci nous aide à nous développer. Non pas l'AIMF qui est complètement autonome, mais davantage les populations bénéficiaires et les élus locaux.

Quelles sont les perspectives de collaboration entre l'AIMF et le PNDP au sortir de cet entretien ?

Nous sommes au début d'un partenariat. Il y a encore énormément de choses à faire au Cameroun. Par exemple avec SIM_ba, il n'y a pour le moment qu'une cinquantaine de communes concernées sur 360. En conséquence, j'espère à travers ce début de partenariat que l'AIMF va prendre plus d'importance et d'influence ici au Cameroun.



Le PNDP et RIO TINTO ALCAN scrutent l'avenir

Une délégation de Rio Tinto Alcan et sa filiale camerounaise Alucam a eu une séance de travail avec Mme Marie Madeleine Nga qu'entouraient ses proches collaborateurs le 12 juin dernier.

Il était question pour les deux parties d'approfondir une réflexion engagée dès 2010 sur les pistes de collaboration pour le financement de projets en faveur des communautés des localités dans lesquelles Rio Tinto Alcan et Alucam sont implantées. Il s'agit notamment des localités de Pouma, Sakbayeme, Song Mbengue, Dibang, Edéa et ses environs (Région du Littoral), Batschenga, Obala et Ntui (Région du Centre) et Kribi (Région du Sud).

Dans le cadre de la responsabilité sociale du leader mondial de l'industrie de l'aluminium, les communautés riveraines de ses sites d'implantation bénéficient de projets communautaires dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'eau et assainissement. Mais, souligne Arnold Mouangue, l'approche adoptée jusqu'ici par son employeur et consistant à mettre à la disposition des riverains des projets clés en main a montré des limites dans la

pérennisation des ouvrages. Par contre, à l'expérience du PNDP sur le terrain, le degré d'appropriation par les populations des ouvrages issus des microprojets des phases I et II du Programme démontre que le principe de la participation des bénéficiaires (de l'identification des besoins au co-financement des microprojets) est le seul gage d'une gestion efficace et pérenne des ouvrages.

Pour rappel, Margaret Tracey, qui travaille au siège de Rio Tinto au Canada, est Conseillère en

Communication auprès des Communautés. Kariann Aarup, elle, est Manager des Communautés pour les régions Europe, Moyen-Orient et Afrique. Quant à Arnold Mouangue, il est Manager Communication et Relations avec les Communautés au Cameroun pour Rio Tinto Alcan et Alucam.



PNDP-CPC: L'option des coopératives explorée

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) a reçu en audience le 23 mai 2013 une délégation de la Conférence Panafricaine Coopérative (CPC) conduite par son Secrétaire Exécutif, Ibrahima Ndour.

Au menu des échanges entre les deux parties, l'enrichissement des propositions de promotion du mouvement coopératif que devrait faire la CPC au gouvernement camerounais avec lequel il a signé un accord de siège en 2012. Comme l'a souligné pendant la rencontre M. Ibrahima Ndour, le mouvement coopératif touche à de nombreux secteurs qui vont du gardiennage aux pompes funèbres en passant par l'agriculture, la santé ou encore l'habitat. Et parlant d'habitat, il est à relever que M. Ndour est considéré comme le père de l'habitat social au Sénégal.

Était également présente lors de cette audience Mme Pauline Eyebe, Coordonnateur national du Partenariat France-Afrique pour le Co-développement (PFAC), une organisation de la société civile qui œuvre à la promotion de l'économie sociale et solidaire.

Cette rencontre est intervenue quelques jours après la décision du Ministre camerounais de l'Agriculture et du

Développement Rural de mettre un terme au financement direct des GIC (Groupements d'initiative commune). Il leur est reproché de n'avoir pas apporté les résultats attendus en matière d'amélioration des performances agricoles du Cameroun, mais aussi de valorisation

des appuis financiers accordés par l'Etat à ces acteurs du monde rural. Désormais, le cap est mis sur les coopératives qui ont une structuration qui responsabilise davantage les bénéficiaires. Ce qui, du point de vue de M. Ndour, rejoint l'approche participative du PNDP.



M. Ibrahima Ndour sensible aux explications du CN du PNDP

Une mission de la Banque mondiale à Matomb

Sous la conduite de Greg Binkert, Directeur des Opérations de la Banque Mondiale au Cameroun, une équipe de la Banque a effectué une visite de terrain surprise à Matomb le dimanche 05 mai 2013.



Les hôtes entourent le Maire et son staff

Celle-ci était composée de M. Edward Olowo-Okere, Directeur du Département des Opérations pour la Région Afrique, accompagné de Brian Quinn, Directeur du Département des Prêts, venus du siège de la Banque à Washington DC. Ces hôtes ont été accueillis par Gabriel Ngan Baleba, le maire de Matomb et son staff. Outre la présentation du processus ayant abouti à l'élaboration du Plan Communal de Développement (PCD) en 2009, les visiteurs ont eu l'occasion de voir trois des sept réalisations pour lesquelles la commune a bénéficié du concours financier du PNDP.

Il s'agit notamment de la réhabilitation de la salle des fêtes avec latrines VIP et de la tribune d'honneur de Matomb, lieux par excellence de rassemblement des populations de la localité pour tous types d'événements populaires. L'on notera aussi et surtout la fourniture en énergie électrique au quartier Carrière d'un 1 km de Basse tension triphasée à la station de traitement des eaux et son intégration dans le réseau AES-SONEL. Les autres projets non visités sont deux puits équipés d'une pompe à motricité humaine dans les villages de Nkongtock et de Mbendjock, un forage à Mbeng et un bloc de deux salles de classe au lycée bilingue de Manguen II.

Pour rappel, la commune de Matomb compte 25 000 habitants répartis en 24 villages et s'étend sur 625 km². Depuis 2010, elle a reçu environ 60 millions de Fcfa du PNDP (phase II) pour la réalisation des microprojets communaux, après un premier financement de 29 millions (phase I) qui a permis, entre autres, de recruter et assurer la rémunération dégressive de deux agents communaux : l'un, un technicien appelé agent communal de développement, chargé du suivi du plan

communal de développement et de l'exécution des microprojets, l'animation du comité de gestion des ouvrages desdits microprojets ; et l'autre, l'agent financier, chargé d'améliorer la performance fiscale de la commune.

Toutes choses qui ont poussé le maire à souhaiter « une augmentation conséquente de l'enveloppe de la Banque au PNDP. Car, il a été très difficile de faire admettre aux populations que tous les projets qu'elles avaient identifiés ne pouvaient être financés ». Par ailleurs, a souligné Eugène Hagbé, le secrétaire général de la commune, « le succès observé avec les comités de gestion expérimentés avec le PNDP nous a poussés à élargir l'expérience à d'autres ouvrages financés directement par la commune ou par d'autres bailleurs ».

Jean Emile Nougou Ngom, l'agent communal de développement recruté par la commune avec l'appui du PNDP à la deuxième phase a fait savoir aux hôtes qu'un recensement des organisations paysannes avait été lancé au sein de la collectivité jusqu'au 15 mai 2013 afin de réfléchir avec elles aux voies et moyens devant booster l'économie locale.

Réactions :

Greg Binkert, Directeur des Opérations, Banque Mondiale, Cameroun



« Je suis très heureux d'avoir effectué cette visite. Cela nous permet de toucher du doigt la réalité telle que vécue par les communes. Cette visite à Matomb nous a permis de voir quel usage a été fait des fonds mis à disposition par le PNDP. Certes, il en reste encore de nombreux problèmes à régler, mais nous pouvons nous réjouir des avancées observées dans la résolution de quelques-uns d'entre eux, notamment un problème aussi important que celui de l'eau. Avant, la station d'eau tournait au diesel et l'eau n'était disponible que trois à quatre jours par mois. Bientôt, avec l'investissement qui a été fait pour la faire fonctionner à l'énergie électrique, il y aura de l'eau en permanence. Ce qui, en plus de désaltérer les populations, va contribuer à diminuer les maladies hydriques.

La salle de fêtes communale est aussi une importante infrastructure sociale pour l'organisation d'événements populaires. Elle sera sans doute louée et générera des recettes à la municipalité. Je ne reviens pas sur les forages, les salles de classe et autres.

Ce qui m'a aussi impressionné, c'est l'importance pour les communes d'avoir des fonds disponibles. Pour prendre un exemple, AES-SONEL aurait dû doter d'électricité la station de traitement des eaux. Le maire nous a fait savoir que c'est depuis l'année 2000 qu'ils en font la demande sans succès. Finalement, avec les fonds décentralisés du PNDP, le problème a été résolu. C'est dire si à travers ces fonds, nous donnons davantage de pouvoir aux communes afin qu'elles règlent les problèmes qui se posent au niveau local ».

Edward Olowo-Okere, Directeur des Opérations, Banque Mondiale, Région Afrique



« Je voudrais déjà remercier le maire et son équipe de s'être rendus disponibles un dimanche après-midi et pour le travail qu'ils abattent pour leur collectivité. Je ferai également deux commentaires : le premier se rapporte à la transparence dans la gestion des fonds. J'ai noté avec plaisir en entrant dans la commune l'affichage public des informations relatives aux contrats financés avec les fonds mis à disposition. Nous notons par ailleurs que les projets sélectionnés et financés ont un impact significatif dans l'amélioration des conditions de vie des populations. Cela participe de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Le deuxième point que je veux évoquer est le lien entre la durabilité des investissements de la Banque et l'effectivité du développement. L'accord que la Banque a conclu avec le gouvernement camerounais pour le financement du PNDP sera davantage effectif si le gouvernement de ce pays adopte la même démarche de manière globale, en matière de transparence et de gestion des fonds publics. Ce serait sans doute l'impact le plus visible et durable de notre engagement. Car, en plus de la transformation liée aux infrastructures qui voient le jour, la Banque Mondiale est sensible à l'aspect le plus important qui est que le gouvernement s'approprie la démarche pour la répliquer à d'autres échelles ».

Gabriel Ngan Baleba, maire de Matomb



« Bien que ce soit une visite surprise, nous sommes heureux des impressions qui se dégagent des propos de nos hôtes à la vue des réalisations que nous avons pu réaliser grâce aux financements du PNDP. Nous en profitons pour demander à la Banque une augmentation conséquente de l'enveloppe allouée au PNDP afin que nous puissions en bénéficier. Car, il a été très difficile de faire admettre aux populations que tous les projets qu'elles avaient identifiés ne pouvaient être financés. La participation des populations à toutes les étapes du processus est réelle. La société civile et les autorités traditionnelles prennent part aux sessions du conseil municipal. C'est dire si en plus des conseillers municipaux qui sont appelés à rendre compte à leur base électorale ces différents représentants des populations favorisent la publication des informations auxquelles ils ont accès ».

PNDP staff reacting to the honourable distinction of their boss

Thursday July 4th, 2013 It is 2:00 PM in the conference room of the National Coordination Unit of PNDP where all staff are gathered for a sudden meeting convened by the National Coordinator.



One can see anxiety on the faces of the people sitting or standing here. "What could be the reason for this unexpected meeting?" Everybody is wondering. Five minutes past 2:00, Mrs Nga Marie Madeleine, the National Coordinator enters the room and greets her collaborators asking them to be seated. "I've wanted us to meet today because I have a good tidings. I received a letter from the Minister (MINEPAT) announcing me that I have been chosen to be decorated as the Knight of the Order of Valor." Burst of applause and shouts of joy. This time smiles on the faces have replaced apprehensive attitude of many present. "It's my honour and yours equally because without you all this would not have happened. Therefore, I'd like to thank each and every one of you for your support and collaboration. We've worked as a team and here is the result, the acknowledgement by the State of a job well done." Five staff namely Mrs Mbaze, materials accountant, Mrs Ndzeng Hortense, receptionist, Mrs Aroga Hortense, junior procurement assistant, Mr Basseck Simon, mail agent and Mr Mbekeli Germain, driver, will one after the other

express congratulations and appreciation to the National Coordinator thanking God for this special distinction. Mrs Nga will seize this opportunity to call on her staff to be hardworking and faithful, "because it is only through commitment, constant effort and loyalty that recognition and reward will come your way." She promised not spare any efforts or means to keep up to the task in order to achieve the mission which was entrusted to her.

More reactions have been flowing in as the information was spread out to the 10 Regional Coordination Units of the Program where the staff through personal or collective messages congratulated the National Coordinator for this high distinction that honours the Program in general. Through emails or phones calls, people have shown their appreciation and congratulated the National Coordinator who in return has expressed gratitude to all while exhorting each and every one to adopt the right attitude towards the challenges ahead in the upcoming 3rd and last phase of the National Community Driven Development Program.

Réactions du personnel :

« Vous avez réussi, là où plusieurs auraient échoués. Je vous ai vu à l'œuvre, et je peux témoigner que vous méritez ce grade de Chevalier de l'Ordre de la Valeur. Oui, vous avez de la Valeur !!! »

Palestine Mbarga, CSPM/CNC

« Toutes nos vives félicitations en cette occasion de reconnaissance officielle du travail bien fait »

Florent Bessala, CR-Sud

« Toutes mes félicitations madame le Coordonnateur national. Demeurez richement bénie! »

Edith Pegni, Secrétaire, Centre

« Nous sommes tous très honorés par cette nomination qui nous élève tous »

Nana Maadjou, CR-Adamaoua

« Marque de reconnaissance de la haute hiérarchie pour l'engagement que vous avez opté sur l'œuvre de la construction du Cameroun »

Thomas Ongon, CR-Centre

« Nous rendons grâce au Seigneur qui vous

accompagne chaque jour dans cette lourde et exaltante mission »

Boniface Megouo, CR-Ouest

« Une si haute distinction ne peut être qu'une marque de reconnaissance et d'estime des autorités du Cameroun à l'égard du bâtisseur que vous êtes »

Syprenne Sab, CR Nord-ouest

« Félicitations à l'occasion de cette brillante distinction »

Mohamadou Ousmaïla, CR-Nord

« Mes félicitations Madame! Béni soit l'Eternel de qui vient l'élévation »

Solange Motto, CR-Est

« Nous promettons de jouer notre partition avec rigueur et dévouement et en faisant la différence avec les comptables matières »

Emmanuelle Mbaze, CM/CNC

« Sincères félicitations pour cette énième reconnaissance du travail et efforts accomplis »

Georges Meka, AI/CNC

« This is eloquent testimony of your honest/sincere contribution as a devoted Cameroonian »

Atenchong David Nkem, CR Sud-ouest

« It's indeed not a surprise, but just the fruit of a long time Labour » **Prudence Brayv, ...**

« C'est également une autre occasion pour moi d'être fière d'être votre collaboratrice »

Nathalie Modjo Eyong, ... Littoral

« Votre style inspire »

Cyrille Antonio Ngane Nlate, CASE Sud

« Que le Seigneur vous bénisse et vous donne d'aller de victoires en victoires, »

Olivier Bekack, CR-Littoral

« Un appel à maintenir le cap du sérieux, de l'abnégation et du travail bien fait qui vous caractérise »

Alphonse Boyogueno, RSE, CNC

« Digne reconnaissance, pour une femme qui à toujours été exemplaire et solide face aux défis à relever »

Georges Nkami, SSE, CNC

Réactions des partenaires :

« Nous vous félicitons pour la nomination au grade de Chevalier de l'Ordre de la Valeur! C'est un honneur bien mérité pour vous, ainsi qu'une reconnaissance du PNDP. Nous vous remercions de cette information et nous espérons donc que notre bonne collaboration continue. », **Jennifer Wörl, KfW**

« Vous avez largement mérité cette distinction. Si notre cabinet de Consultants a pu contribuer à votre réussite dans le PNDP nous seront autant heureux... »,

Gerd E. Becker, Cabinet Lahmeyer GWK

Consult

« C'est avec toute ma sincérité que je vous adresse mes félicitations pour votre distinction largement méritée. C'est avec grand plaisir, souvent exprimé, que j'ai travaillé avec vous.

Je suis sûr que derrière vous une équipe dynamique se sent récompensée. Le PNDP, et singulièrement Marie-Madeleine NGA, resteront gravé dans ma mémoire. »,

Franck Leroy, AFD

« Félicitations »,

Ousmane Seck, Banque Mondiale

« Félicitations pour cette reconnaissance de la nation Camerounaise pour votre travail et les résultats acquis. »,

Ousmane Kolie, Banque Mondiale

« Au nom de toute l'équipe de la Banque Mondiale, je vous présente nos félicitations pour votre promotion bien méritée au grade de Chevalier de l'Ordre de la Valeur »,

Amadou Nchare, Banque Mondiale.

« Félicitations Madame Nga pour cette

distinction bien méritée et Gloire à Dieu pour son amour et sa bonté qui ne connaissent pas de limite », **Sylvie Ndze, Banque Mondiale**

« Je me réjouis de votre nomination dans l'Ordre national de Valeur. Elle est, bien sûr, la marque de la confiance que vous témoigne la République du Cameroun, mais aussi du rôle important qui est le vôtre dans la gouvernance au service du développement. Ce succès, vous le portez au nom de toutes les femmes engagées dans le progrès, au nom des collectivités locales, en notre nom à tous. »

Pierre Baillet, AIMF

« Cette distinction témoigne des grandes qualités professionnelles que vous développez tout au long de votre carrière »

Mme Marie Claire Nnana, SOPECAM

Parliament

Mayors in the Senate

Given that mayors best know the needs and aspirations of the population, their presence in the Senate would have a positive effect across the 360 councils and 14 city councils involved in local governance.

The lives and activities of the men and women, children and adults as well as institutions and organizations that make up Cameroon are strongly influenced by the laws submitted to, analyzed by and adopted in parliament. Thus, the presence of former mayors in the Senate (Buea, Limbe 1, Kousseri, Mbangassina, Nkondjock and Garoua 1) undoubtedly augurs well for the people they once served at the municipal level. Their presence in Cameroon's upper house of parliament is a clear assurance that laws adopted by the Senate should logically be based on the interest of ordinary Cameroonians involved in Cameroon's struggle to join the BRICS by the year 2035. Simply put, the spirit and content of every law to be adopted at the Senate must tie with nationally accepted objectives such as expansion of the ongoing decentralization process, eradication of illiteracy, free access to anti retroviral drugs, provision of potable water to all Cameroonians, promotion of local industries, environmental protection, gender parity, etc. The sum of experiences acquired by mayors over the years in local councils is expected to be felt in the following domains: legislation to regulate the motor bike sector which has now taken an unstoppable proportion in Cameroon. The control and standardization of the current destruction of dilapidated buildings along major roads and relocation of business centers in the towns and cities of Cameroon are other areas where mayors cum senators would one day have to make reasonable suggestions to government.

Though chaotic, the phenomena of bus stations locally called motor parks and market fees generally generate huge sums of revenue in almost all councils across Cameroon. By implication, senators who come from councils would be well placed to adjust issues related to the above from the perspective of the average Cameroonian. More than ever before, there is need to transform the perplexity of Yaounde politics into easily understood concepts of common interest and public adherence.

Come November, the Senate would have to adopt, adjust or reject the 2014 finance bill. The senators who constitute our focus would have to be keen on the outlook of the public investment budget. Knowing what the people need most, these senators should be able to draw government's attention to that fact that for instance, for health care and basic education infrastructure to be fully used by local communities, new roads (be they farm to market) should be constructed and old ones rehabilitated across the various council areas. As longtime crusaders of the union between a man and woman, the mayors of yesterday and senators of today occupy a privilege position to repel and counter any law aimed at sidelining the aforementioned union.

Yet, for the mayors turn Senators to fully partake in ameliorating the living conditions of Cameroonians, three things need to happen. Firstly, the preponderance of the Cameroon People's Democratic Movement (CPDM) in the Senate must be understood from the prism of democracy.

Consequently, this should not be used as a means to extend the tentacles of party discipline in an institution which must keep at bay selfish interest in a bid to better entertain issues of national concern. In accepting that an unfair law can never have a fair objective, this group of senators should be ready to be the voice of the voiceless at all levels. Secondly, all mayors who have become senators should remember, in fact they must never forget that, in the year 2018, all Cameroonians would be interested in their balance sheet after five years spent in and around offices where the country's future is shaped. Thus, their vision for this mandate must be based on empowering local communities, reducing youth unemployment, promotion of self reliance and re-introduction of moral values. History has revealed that in positions of responsibility, "action without vision only leads to confusion". Thirdly, they must inform the population on senatorial business and educate them on topics charged with high stakes. In understanding that a misinformed population is bound to miscalculate at all levels, these senators should be able to press on government and the powers that be to put in place an open and clear calendar pertaining to the organization of major events to be done by the state, at well defined dates and periods.



First Senators of Cameroon

Retour sur le séminaire régional de Douala

PNDP et AFD main dans la main

Les deux institutions sont liées par un partenariat salvateur dans le cadre du processus de décentralisation au Cameroun



Les participants au séminaire de Douala

Le Programme national de développement participatif (PNDP), dans le cadre du processus progressif de décentralisation qui fait partie de ses missions, a pour objectif de responsabiliser les communautés rurales et les collectivités territoriales pour la réalisation d'investissements socio-économiques ou environnementaux. Ce qui suppose entre autres qu'ils doivent s'impliquer très fortement dans le développement économique des territoires ruraux, enjeu crucial s'il en est pour les pays d'Afrique subsaharienne. C'est à cette aune qu'il faut sans doute mesurer la portée du séminaire tenu à Douala du 15 au 18 avril dernier, et dont la thématique était «Développement économique des territoires ruraux». Une rencontre qui a convoqué des experts de la question, d'ici et d'ailleurs, aussi bien que les responsables des collectivités locales pour réfléchir sur les facteurs clés et les démarches à développer pour accompagner les collectivités locales et l'ensemble des opérateurs économiques dans leur optimisation.

Une initiative qui a permis au public, une fois de plus, de voir mis en œuvre le partenariat entre le PNDP et l'Agence Française de Développement (AFD). Un attelage sans lequel nombre de réalisations du Programme n'auraient pas pu voir le jour. Pour ce qui est des chiffres, l'on retiendra que dans sa première phase, et par le truchement du Contrat Désendettement

Développement (C2D), 13,1 milliards des 50 prévus provenaient de l'AFD. Depuis la signature de la convention intervenue le 7 mai 2012, les fonds du deuxième C2D vont constituer 50 % du budget de la phase II qui durera quatre années comme la première. Ce qui représente 37,8 milliards de FCFA des 76,5 milliards prévus.

«Le PNDP a intégré l'organisation des bénéficiaires dans la mise en œuvre de ses différents projets»

Comme on le voit, il s'agit d'un partenariat solide qui a permis au PNDP de se faire connaître à travers le pays au moyens d'actions concrètes dont l'inventaire est appréciable au vu de leur qualité et des moyens mis en œuvre. En privilégiant le développement durable en effet, le PNDP a axé ses différentes activités sur l'organisation des bénéficiaires, le renforcement de leurs capacités, leur implication dans l'identification de leurs besoins prioritaires, la recherche des solutions, la planification et la mise en œuvre des actions concrètes pour le développement social et économique de

leurs localités.

Si la première phase du Programme n'a concerné que six régions sur les dix que compte le Cameroun, la phase II, débutée en mai 2010, couvre désormais les 10 régions. Les principaux bénéficiaires étant les 155 communes touchées par la phase I, ainsi que 178 nouvelles communes. Toutes choses qui confèrent au PNDP une couverture nationale.

A noter que le partenariat PNDP-AFD a abouti, rien que pour la première phase à la réalisation de 135 plans de développement communaux ; au financement et à la réalisation de 689 microprojets choisis par les bénéficiaires ; à la construction de 274 salles de classe et de 7 blocs administratifs au profit de 166.000 élèves dont le taux de réussite aux examens officiels est passé de 61,8% à 76,6% ; à la création ou réhabilitation de 467 points d'eau bénéficiant à 220.000 personnes ; à la construction et équipement de 32 centres de santé touchant 95.000 personnes ; à l'aménagement de 160 km de pistes rurales et de 80 ouvrages permettant le désenclavement de 125.000 personnes réparties dans 100 villages ; à l'électrification de plus de 50 localités regroupant 250.000 personnes. Des réalisations que la deuxième phase en cours va naturellement poursuivre. Pour le plus grand bien des populations camerounaises des zones rurales.

Retour sur le séminaire régional de Douala

Cameroun : au rythme de la décentralisation

Contrairement à d'autres Etats africains, l'on a entrepris ici depuis près de 20 ans un processus qui va s'améliorant.

Au Cameroun, la décentralisation et le transfert de compétences sont loin d'être un vœu pieux. Depuis 2004, la commune est la collectivité de base tandis que la région constitue un deuxième niveau de collectivités. À la différence de nombre d'autres pays africains, le Cameroun avait entrepris, au cours des années 1990, des démarches institutionnelles, permettant de créer les conditions de cette décentralisation dans l'attente d'un dispositif général. Il en est ainsi par exemple de la mise en route au tournant de l'actuel siècle du Programme national de gouvernance (PNG) qui prévoit «un programme d'action visant l'accès équitable à la justice à travers un système judiciaire efficace ainsi qu'au renforcement du processus de décentralisation». Un organe d'ailleurs révisé en 2005 par le gouvernement notamment pour prendre en considération les dispositifs de décentralisation prévus par les lois de 2004.

Pour mieux comprendre le processus de décentralisation, sans doute faudrait-il jeter un œil dans l'organisation administrative proprement dite. Le pays est divisé en régions (10), départements (58), et

arrondissements (368), qui constituent autant de circonscriptions administratives. Un découpage complété par les villages et quartiers qui constituent autant de subdivisions. Le gouverneur, nommé par décret, administre la région comme représentant du Chef de l'Etat et assume un pouvoir hiérarchique sur les départements constituant la région. Au niveau du département, c'est au préfet qu'échoient les mêmes prérogatives. L'arrondissement est placé sous l'autorité d'un sous-préfet, également nommé, qui constitue pour la population l'échelon administratif de base. S'agissant des collectivités locales, le processus de réflexion relatif à la décentralisation amorcé au milieu des années 1990, s'est d'abord concrétisé dans le domaine du fonctionnement des finances locales. C'est ici qu'il faut rappeler qu'en 2004, trois lois ont été adoptées fixant les lignes directrices de la décentralisation envisagée pour l'une et le statut des deux niveaux des collectivités territoriales (la région et la commune) pour les deux autres. Ont ainsi été fixés les règles générales applicables en matière de décentralisation territoriale. A noter au passage qu'afin d'assurer un suivi du

processus progressif de décentralisation, un Conseil national de la décentralisation et un Comité interministériel des services locaux ont vu le jour en janvier 2008.

Avec la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004, fixant les règles applicables aux communes, la typologie a été simplifiée avec notamment la suppression de la distinction commune rurale/commune urbaine. Les conseillers municipaux élus forment le conseil municipal qui se réunit en session ordinaire publique une fois par trimestre. Le maire, chef de l'exécutif communal, est l'ordonnateur du budget de la commune, prépare le budget et le présente au conseil. Il est assisté par un secrétaire général nommé par le ministre en charge des collectivités territoriales, et qui est le principal animateur des services de l'administration municipale.

Les chefferies, témoignages contemporains des structures ancestrales, continuent de jouer un rôle fondamental dans l'organisation du territoire. Entités politiques, linguistiques et culturelles, elles se situent dans un contexte dans lequel l'Etat les reconnaît comme rouages de l'Administration du territoire.



Un événement couru

Retour sur le séminaire régional de Douala

Planification réussie : Le cas du Cameroun

Le Plan Communal de Développement (PCD) démontre à suffisance la réussite de l'approche de planification participative adoptée sous l'action du PNDP.

Depuis 2004 et les différentes lois sur la décentralisation, le PNDP, dans la phase pilote qui avait une forte connotation communautaire, a identifié la commune comme principal interlocuteur pour assurer la maîtrise d'ouvrage de ses interventions, donnant du même coup aux communautés villageoises l'occasion d'exercer une maîtrise d'ouvrage déléguée par la commune. Car le but du Plan Communal de Développement (PCD) ainsi mis en application était de «Donner aux populations en zones rurales, les moyens d'une participation effective au processus de développement, en impulsant des actions concertées et inscrites dans la durée» comme l'a relevé Alphonse Boyogueno, le responsable de suivi-évaluation du PNDP, lors de la rencontre de Douala.

C'est ainsi que pour assister le gouvernement à établir et mettre en œuvre un mécanisme de financement décentralisé afin d'assurer un développement local participatif durable, le PNDP dans sa phase II (2010-2013) a recentré ses activités autour de la commune avec notamment la réalisation d'un seul document de planification à savoir le PCD. C'est alors que le Conseil Municipal Elargi aux Sectoriels (COMES) succède aux Comités paritaires d'approbation mis en place aux niveaux régional et communal (CPAP et CPAC). Plus concrètement, l'on assiste à la mise en place d'un système d'allocation de ressources aux communes ; l'annulation du système de plafonnement des microprojets (75 millions pour les communaux et 15 millions pour les Communautaires) ; ainsi que le renforcement des capacités opérationnelles des communes en généralisant le recrutement des agents communaux. Le tout en droite ligne d'une vision politique de l'exécutif municipal qui est mise en œuvre au travers de la programmation (PIP: Programme d'Investissements Prioritaires; CDMT: Cadre de Dépenses à Moyen Terme) essentiellement tributaire des ressources mobilisables par la commune.

Dans sa matérialisation, le PCD comprend six parties. Il y a d'abord la monographie de la commune en tant qu'espace. Suit le diagnostic participatif qui permet d'identifier ce qui existe et fonctionne ou non dans divers secteurs (santé, éducation, accès à l'eau, électrification, agriculture, élevage, etc.) au sein de la commune. C'est ici qu'également la promotion du genre, l'emploi, les affaires foncières et autres potentialités minières, fauniques et environnementales sont passés au crible



Alphonse Boyogueno, Responsable national du Suivi-évaluation au PNDP

du diagnostic. La commune comme institution est analysée à son tour. La troisième partie concerne la recherche des solutions qui ouvre sur la planification (4) avec des plans prospectifs par secteur présentant sous forme de cadres logiques les actions à entreprendre pour couvrir les ratios sectoriels. Arrive le cinquième découpage qui est celui des ressources avec une synthèse des ressources attendues ainsi que leur plan de mobilisation. La programmation peut alors prendre le relais sous forme d'un cadre logique multisectoriel. C'est alors que la stratégie de mise en œuvre du PCD peut voir le jour. Rendu à quelques mois de la fin de la deuxième phase, les résultats obtenus sont pour le moins intéressants: 173 PCD sont élaborés suivant la philosophie du DSCE

(Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi) ; 151 PCD élaborés en première phase sous l'ère du DSRP (Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté) en cours d'actualisation; plus de 1500 microprojets financés, etc.

Des résultats obtenus au prix de certaines difficultés dont la moindre ne fut pas la difficile mobilisation des responsables des administrations déconcentrées chargées d'apporter leur appui technique aux CTD. Des résultats qui ont fait dire à plus d'un expert international présent à Douala que le Cameroun avait à travers ses PCD donné le la pouvant inspirer d'autres programmes de développement participatif sur le continent.

Retour sur le séminaire régional de Douala

Gestion foncière : une simplification de procédures salubre

Depuis les lois de 2005, le processus de l'allocation foncière se trouve allégé pour le plus grand bien des populations.



Des ateliers aux échanges riches et variés

Sur la question foncière, le Cameroun a adopté une multiplicité de textes d'ancienneté variable, relativement bien structurés, mais dont l'esprit, le contenu et les principes fondamentaux apparaissent aujourd'hui assez inadaptés. L'arsenal réglementaire était structuré autour de la réforme de 1974, basée sur le souci du législateur de donner à l'État les moyens de mener une politique domaniale et foncière très centralisée.

Le dispositif domanial comporte les grandes catégories domaniales et foncières. Il y a d'abord le «domaine public» dont l'ordonnance de 1974 qui le fixe n'a jamais été assortie de ses décrets d'application, obligeant la pratique administrative à se référer au décret de 1921 pour trouver des solutions aux conflits fonciers. Ce qui en fait un concept mal connu, mal compris, rarement appliqué et encore moins valorisé. Il y a ensuite le «domaine national» qui comprend «les terres qui ne sont pas classées dans le domaine public ou privé de l'État ou des autres personnes morales de droit public». Le «domaine privé de l'État et des autres personnes morales de droit public» concerne pour sa part toutes les terres acquises à titre onéreux ou à titre gratuit, «les terrains qui supportent les édifices, constructions, ouvrages et aménagements réalisés et entretenus par l'État...», les concessions rurales ou urbaines frappées de déchéance ou du droit de reprise, les prélèvements de l'État sur

le domaine national. Il y a également «Les terrains relevant du régime foncier», c'est-à-dire, sur lesquels est reconnu un droit de propriété privée, soit par un titre foncier, soit par un autre document authentique. Les droits coutumiers bénéficient d'un régime spécifique, même s'ils pourraient être, au moins partiellement, rattachés à la catégorie précédente et si, dans la législation, ils relèvent du domaine national.

Depuis 2005, c'est le ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières (MINDCAF) qui s'occupe de la gestion foncière au Cameroun. Mais dans les départements, c'est l'Administration territoriale (préfectures et sous-préfectures selon les cas), qui accueille les demandes, veille à l'instruction des dossiers, gère les commissions consultatives, les services déconcentrés de l'Administration des Domaines (services régionaux) étant chargés du suivi technique desdits dossiers. Selon le décret n° 2005/481 du 16 décembre 2005, les dossiers pour l'obtention d'un titre foncier ne remontent plus au niveau du MINDCAF ; tout comme il réduit le nombre d'intervenants dans la procédure et fixe des délais qui, s'ils sont tenus, devraient réduire la durée moyenne de la procédure à six mois. C'est dorénavant le sous-préfet et non plus le préfet qui prend l'arrêté fixant la date de constat d'occupation et d'exploitation de la parcelle. Une fois ce constat effectué, la commission

consultative procède au bornage du terrain. Par ailleurs, toujours dans le sens d'une déconcentration de la gestion foncière, la conservation foncière à qui est transmis le dossier après son visa par le chef de service régional pour immatriculation de l'immeuble dans le livre foncier, a été transférée du niveau régional au niveau de la délégation départementale du MINDCAF.

Dans la gestion domaniale et foncière au Cameroun, se trouve un maillon essentiel: la commission consultative. Composée de représentants de l'Administration, du chef et de deux notables du village ou de la collectivité où se trouve le terrain, elle est omniprésente dans le processus. C'est ainsi qu'elle propose l'utilisation de l'espace rural, donne son avis motivé sur toutes les demandes de concessions, examine et règle (le cas échéant) les litiges concernant l'attribution du titre foncier sur les terrains occupés ou exploités coutumièrement, choisit les terrains des collectivités villageoises, fait des recommandations sur la gestion du domaine national, etc.

Enfin, le contentieux lié au foncier n'est pas encore déconcentré. La faute à l'inexistence pour le moment des tribunaux administratifs siégeant au chef-lieu de chaque région tel que prévu par la loi de 2006. Pour le moment donc, c'est à la Chambre administrative de la Cour Suprême qu'échoit cette compétence.

Retour sur le séminaire régional de Douala

Dialogue public-privé: une plateforme tripartite attendue

Solution idoine pour permettre aux collectivités territoriales de conjurer le marasme économique dont elles font l'objet.



Une installation agro-industrielle comme il en faut sur l'ensemble du pays

Au Cameroun, la cartographie des communes, à peu de choses près, présente ceci : le transfert des ressources de l'État aux collectivités pour l'exercice de leurs compétences fait face à des difficultés, les dotations demeurent faibles, faute de moyens. De plus, les impôts et taxes sont mal recouvrés. Il faut ajouter que ces communes ne disposent pas toujours de ressources propres conséquentes. Des pesanteurs qui empêchent aux collectivités locales de répondre aux attentes de leurs habitants, qui en retour, sont encore moins disposés à s'acquitter de leurs impôts. Une sorte de quadrature du cercle que toute commune se doit de conjurer. C'est pourquoi, selon les experts, la promotion d'un développement économique local, par la collectivité, ne doit pas pour l'instant être conçue exclusivement au regard de la fiscalité potentielle qu'il dégagera, mais dans un paradigme plus englobant qui tienne compte de la création d'emplois, de l'augmentation des revenus, de l'amélioration de la qualité de vie, de

la prise en compte éventuelle de groupes marginalisés, de la mise en valeur d'un terroir, des liens sociaux... C'est alors qu'intervient l'investissement privé qui peut constituer une solution idoine. Car comme l'a relevé la «Déclaration de Douala» au sortir du séminaire d'avril dernier sur le thème «Développement économique des territoires ruraux», «le développement économique des territoires ne peut se réaliser sans un dialogue fécond entre acteurs public (Etat, collectivités) et opérateurs privés (agriculteurs, organisations de producteurs, entreprises...)» Pour y arriver, la Déclaration propose un recours «à deux leviers simples : organisation d'événements promotionnels, recours au marketing territorial...» Les collectivités locales se doivent donc de créer un cadre favorable au développement de leurs espaces respectifs. Car l'entreprise attend de manière générale la mise à disposition d'une base sécurisée et accessible en termes de foncier, d'infrastructures de marché, de maintien d'un climat des affaires propice,

etc. Les communes quant à elles devant, au-delà des retombées sonnantes possibles, veiller à ce que les entreprises respectent les normes socio-environnementales et éventuellement prennent un engagement en terme de responsabilité sociale. Il n'est pas superflu, rendu à ce niveau, d'envisager la rédaction d'une Charte du territoire qui prenne en compte la préservation des écosystèmes.

Toutes choses qui ont convaincu les experts réunis à Douala de plaider pour «l'instauration d'une plateforme de concertation regroupant les services déconcentrés de l'Etat, les opérateurs économiques, les Collectivités Territoriales en vue d'un dialogue tripartite [qui] pourrait aboutir à une contractualisation, à une planification spatiale de l'usage des sols et à des stratégies de communication communale, régionale, mais aussi interprofessionnelle.

Retour sur le séminaire régional de Douala

«Déclaration de Douala»

Placé sous le Haut patronage du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et à l'initiative du Programme National de Développement Participatif et de l'Agence Française de Développement, le séminaire international sur le développement économique des territoires ruraux organisé à Douala au Cameroun du 14 au 18 avril 2013, a rassemblé près d'une centaine de participants venant de 11 pays d'Afrique de l'Ouest, du Centre et de Madagascar.

Au terme des travaux, les participants confirment que le développement économique des territoires ruraux est un enjeu majeur pour les pays d'Afrique. Il constitue une des réponses incontournables aux défis démographiques, environnementaux, de sécurité alimentaire et de paix auxquels doit répondre le continent. Il constitue également, pour les acteurs locaux, une composante essentielle sur laquelle repose l'avenir de leur territoire.

Le développement économique des territoires ruraux s'entend comme un processus qui doit associer dans la réflexion, la décision et l'action, les acteurs publics (État et collectivités locales), les acteurs privés (organisations de producteurs et entreprises) et la société civile. Ce processus doit permettre la création de revenus et d'emplois en vue d'améliorer les conditions de vie dans les territoires. Il doit entraîner l'amélioration de la gouvernance tout en assurant le soutien aux plus vulnérables et la gestion durable des ressources environnementales.

Le développement économique local ne peut se concevoir sans considérer son ancrage dans un contexte national ainsi que les échanges et les interactions entre les différentes échelles spatiales.

Le rôle des collectivités locales dans la valorisation des potentialités de leurs territoires et la promotion du développement économique est essentiel. Ces collectivités sont l'expression de modes de gouvernance démocratique au niveau local. À ce titre, elles sont soumises à l'exigence de redevabilité et de transparence.

Les participants au séminaire de Douala recommandent que :

1. Les programmes d'appui au développement local, de développement participatif, de développement communal accompagnent les collectivités locales de différents niveaux à élaborer une planification participative prenant en

compte le développement économique local. Les populations les plus vulnérables doivent être associées à toutes les étapes de la planification et de la mise en œuvre des actions. Le produit de cette planification doit constituer un véritable outil de pilotage, de rationalisation, de marketing et d'investissements pour toutes les parties prenantes, y compris l'État.

2. Le dialogue entre collectivités locales et secteur privé soit entretenu et accompagné. Ce dialogue doit s'appuyer sur une contractualisation tripartite entre État, Collectivités et secteur privé. Cette contractualisation peut prendre des formes adaptées en fonction des spécificités des entreprises, par exemple les entreprises minières ou forestières dont les activités peuvent entraîner des conséquences sociales et environnementales qu'il faut savoir anticiper.

3. L'accès aux ressources naturelles des territoires et au foncier soit considéré comme central, étant donné que le développement économique des territoires ruraux se construit essentiellement sur la base de ces ressources. Les questions d'affectation des différents espaces naturels des collectivités locales ne doivent plus se concevoir ou se mettre en œuvre sans l'étroite implication des élus locaux.

Les réflexions sur la sécurisation de l'accès des productrices et des producteurs (agriculteurs et éleveurs sédentaires et transhumants) au foncier et aux ressources naturelles méritent d'être accompagnées. Il est essentiel qu'une attention particulière soit portée au principe de validation sociale au niveau local des choix effectués.

À ce titre, les collectivités territoriales de base paraissent un bon échelon pour la gestion et l'enregistrement des droits d'accès aux ressources. Les réflexions doivent s'accompagner d'actions pilotes dont les résultats seront diffusés au niveau national. Le principe de la protection des droits des petits producteurs et des droits d'accès des pasteurs devra être un axe majeur de ces réflexions parce qu'il est une condition de la sécurité alimentaire et de la paix. Les hypothèses de gestion décentralisée du foncier devront être particulièrement examinées. Les moyens et procédures visant la durabilité des ressources naturelles et le maintien du potentiel productif des terres seront promus.

4. Les collectivités territoriales doivent pouvoir disposer de ressources humaines et d'appui au renforcement des capacités de celles-ci. Ainsi, la déconcentration doit être

effective afin que les rôles d'appui-conseil d'une part, et de contrôle de l'application des normes et de respect des orientations des politiques nationales d'autre part, soit assurés. La formalisation d'accords entre collectivités et services techniques déconcentrés doit être encouragée.

Les transferts financiers doivent devenir effectifs et être en cohérence avec les transferts des compétences. Les projets et programmes doivent également prévoir des outils d'appui financier, spécifiques ou en complément des outils existants, susceptibles de permettre aux collectivités locales d'accompagner les initiatives économiques des acteurs locaux. Ils doivent être conçus dans un objectif de pérennité et d'inscription dans les politiques nationales. Leur institutionnalisation est à encourager. La fiscalité locale doit être renouvelée, notamment par la fixation d'une assiette fiscale qui soit réaliste. Les collectivités territoriales doivent pouvoir mettre en place en complémentarité avec les infrastructures structurantes du ressort de l'État des équipements rendant attractifs les territoires.

5. Les projets et programme d'appui aux collectivités doivent également prévoir, en relation avec les collectivités locales et les acteurs économiques, des dispositifs de renforcement des capacités des acteurs privés, entreprises et organisations de producteurs et d'amélioration des compétences professionnelles des jeunes (femmes et hommes). Ceux-ci doivent venir en accompagnement des dispositifs existants et soutenir les politiques nationales en ce sens.

Les participants au séminaire de Douala s'engagent à :

- Diffuser les recommandations des travaux et en promouvoir la mise en œuvre ;
- Capitaliser les résultats des différents programmes et en faciliter la diffusion ;
- Continuer le dialogue entamé entre les différents projets en vue de nourrir la réflexion des uns et des autres via éventuellement une plateforme d'échange ;
- Transcender dans les interventions les clivages institutionnels pour travailler sur une approche transversale de l'appui au développement économique des territoires ;
- Promouvoir l'articulation entre programmes sectoriels et programmes d'appui à la décentralisation.

Retour sur le séminaire régional de Douala

Ils ont dit...

“ Des idées à relever dans vos rapports ”

Joseph Beti Assomo, Gouverneur de la région du Littoral

Nous voici au terme de quatre jours de travaux denses et riches au cours desquels de nouvelles activités humaines et professionnelles se sont certainement créées [...]. Ces quatre jours vous ont permis de partager les réalités auxquelles les acteurs de terrain sont quotidiennement confrontés, ainsi que les leçons apprises à travers les programmes et projets mis en œuvre dans nos pays avec le concours des partenaires au développement [...]. J'incline à croire que l'expérience du Programme National de Développement Participatif et les visites de terrain que vous avez effectuées dans trois de nos communes situées hors des grands centres urbains vous ont inspiré quelques idées à relever dans vos rapports à l'attention de vos gouvernements. Je sais déjà que la délégation camerounaise à ces travaux aura puisé dans la Déclaration de Douala des propositions à communiquer à notre gouvernement pour une contribution plus grande de nos communes, et surtout des communes rurales, à la marche du Cameroun vers l'émergence. Je voudrais réitérer la reconnaissance du Cameroun à l'Agence Française de Développement pour les efforts qu'elle fournit dans l'accompagnement de notre processus de décentralisation qui se bâtit progressivement, pierre par pierre.



“ Il y a un lien très étroit avec les populations ”

Bruno Gain, Ambassadeur de France au Cameroun



La France prend une part très importante dans le PNDP. Elle avait déjà soutenu la première phase à hauteur de 13 milliards de francs Cfa. Là, on a triplé la mise en quelque sorte, en étant le principal bailleur de Fonds pour la 2ème phase avec 38 milliards. Chaque fois que je vais sur le terrain, je m'aperçois que c'est de l'argent qui est bien dépensé, parce qu'il y a ce lien très étroit avec les populations. Ce sont des projets élaborés dans le cadre des Plans Communaux de Développement, qui répondent de près aux besoins de la population, qui elle-même va assurer une sorte de suivi citoyen de ces programmes et c'est vraiment très efficace, aussi bien pour l'adduction d'eau, d'électrification rurale que les centres de santé. Il y a eu plus de 1 500 microprojets financés dans le cadre du PNDP. Plus de 220.000 personnes ont eu accès à l'eau, 250 000 à l'électricité, 166.000 élèves qui ont pu étudier dans de meilleures conditions grâce à la construction des salles de classe.

“ Il faut ramener la vie dans les zones rurales ”

David Abouém Tchayi, Expert en Décentralisation et gouvernance locale, Cameroun



La particularité des zones rurales est que le développement les fuit pour aller vers les villes, et les populations qui suivent le développement fuient les territoires ruraux. C'est pour cette raison qu'il faut y ramener la vie par des équipements, la participation des populations, par un éveil des consciences afin d'améliorer le cadre, les conditions de vie et les conditions économiques des populations. Par ailleurs, il faut créer un environnement propice au développement par l'appel aux investisseurs privés. Car, c'est le privé qui est capable d'impulser le développement dans les territoires ruraux. Cela demande une véritable coordination de l'activité de tous les acteurs privés, publics, associatifs, partenaires au développement.

“ Ça permet de régler beaucoup de problèmes ”

Assogba Hodonou, Directeur de la Programmation et de la Prospective au ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Bénin.

Nous avons été à Njombé-Penja, où nous avons découvert une importante exploitation agricole. Le poivre blanc qu'on y cultive est magnifique. Nous avons visité les Plantations du Haut Penja. Là alors, c'est de la production industrielle. Cette exploitation est d'un apport important dans la création des emplois. A voir tout ça, on se rend bien compte l'agriculture africaine peut nourrir sa population. Nous avons vu l'impact du PNDP dans la commune. Grâce à ce Programme, la commune de Njombé va bénéficier d'un important équipement socio-marchand qui a été présenté. Les commerçants ne vont plus vendre leurs produits sur des étals à même le sol. Tout ceci prouve que le maire et l'exécutif communal se préoccupent du bien-être de la population. Ça permet de régler beaucoup de problèmes.



“ La problématique est actuelle ”

Vatché Papazian, Chef de Projets à l'Agence française de développement, France

Globalement, je considère que les travaux de mardi [16 avril, ndlr] se sont bien passés. Les échanges ont été particulièrement intéressants. On a senti ce jour le pas qu'on a franchi par rapport à la journée d'hier [15 avril, ndlr] qui a été beaucoup plus portée sur le cadre conceptuel. Aujourd'hui, nous sommes allés beaucoup plus en détail dans l'échange d'expériences opérationnelles. Difficile de dire quel thème m'aura le plus marqué, car tous les thèmes étaient intéressants. Nous, Sénégalais, avons été intéressés par l'expérience présentée sur le Niger. Parce qu'il s'agit des mêmes réalités, des mêmes orientations, surtout des mêmes préoccupations que celles de notre pays. Les échanges qui ont suivi toutes les présentations étaient enrichissants. Nous disons bravo au PNDP et à l'AFD pour cette excellente initiative. Surtout que la problématique est actuelle.



“ Garder les jeunes dans le secteur de l'agriculture ”

Cheikh Ahmed Khaly Fall, Division Aménagement de l'espace rural, Sénégal

Nous avons effectué une excellente visite à Pouma. Nous avons été superbement accueillis par le maire et le conseil municipal. Nous avons découvert comment les Plans Communaux de Développement sont conçus et discuté des possibilités de favoriser, en s'appuyant sur ce document de planification, le développement des activités économiques. Le maire François Soman nous a fait visiter des plantations et deux infrastructures pour lesquelles la collectivité a bénéficié de l'appui du PNDP. Et surtout, nous avons discuté de ces excellents projets en vue de la création des emplois qui peuvent garder les jeunes dans le secteur de l'agriculture.



“ Une franche collaboration entre la commune, la société civile et les paysans ”

Président de la Coordination des Organisations paysannes et de producteurs agricoles, Togo.

Je suis satisfait de la visite d'hier [17 avril, ndlr]. Nous étions à Mbanga, où nous avons constaté une franche collaboration dans la gestion du quotidien entre le responsable communal, la société civile, les organisations paysannes. Nous avons visité les ouvrages, notamment le forage que le PNDP a réalisé avec la participation de la collectivité locale. J'ai été impressionné. J'ose croire que la population va se mobiliser pour la durabilité de l'ouvrage. Nous avons également visité la Société des Bananeraies de la M'Bomé, une entreprise de la localité qui produit des bananes. D'après ce que nous avons appris, elle participe beaucoup à la réduction du chômage puisqu'elle emploie plus de 1500 personnes.



“ Nous devons maîtriser la question foncière ”

Denis Ayena, Groupement Inter Communal du département des Collines, Bénin

Je crois que cette journée [16 avril, Ndlr] a été riche d'enseignement et de partage d'expériences. Aujourd'hui, le programme nous a plongés au cœur même des vrais problèmes qui se posent en matière de développement économique des territoires ruraux. Les problèmes qui se posent en termes de réglementation, affectation et utilisation du foncier. C'est ça notre source capitale d'investissement pour le développement des territoires ruraux. Tant que dans nos pays, cette question n'est pas maîtrisée, je crois que la décentralisation va continuer de souffrir, dans la mesure où les investissements ne pourraient pas se faire. Un des communicateurs disait hier, qu'on ne peut pas faire la décentralisation sans l'accompagner d'une décentralisation de l'économie. Or, ces activités économiques devraient avoir comme support de travail, le foncier. Je crois que les échanges de ce jour, permettront de sortir des résolutions concrètes pour le développement économique de nos communes.



“ Une organisation absolument parfaite ”

Jean Luc François, Chef de Division Agriculture, Développement rural et Biodiversité, AFD Paris, France

Il me revient l'honneur de vous exprimer, au nom de l'ensemble de l'équipe de l'AFD, le sentiment de satisfaction que nous avons tiré des quatre jours de travaux intenses qui s'achèvent. Cette satisfaction s'appuie sur la qualité des travaux et des participants, sur le format très original de notre réunion qui a permis de regrouper dans une même réflexion les personnes engagées au sein de l'Agence Française de Développement au Cameroun et dans onze pays d'Afrique dans lesquels nous avons des opérations. Nous organisons régulièrement de très nombreux séminaires. Et je peux vous dire que rarement nous avons droit à une telle qualité d'échanges et de résultats. Ce séminaire, que nous avons pensé au départ comme une formation de nous-mêmes et de partage avec vous de nos convictions, s'est avéré d'une grande productivité. Nous tenons à remercier nos amis du Cameroun et particulièrement le Coordonnateur national du PNDP et son équipe pour la qualité absolument parfaite de l'organisation.



“ Un séminaire dédié à une thématique d'actualité ”

Mohamed Lemine Ould Abda, Coordonnateur Technique Projet Vaincre II, Mauritanie

Nous, participants au séminaire régional sur le « Développement économique des territoires ruraux » tenu à Douala du 15 au 18 avril 2013, adressons nos vifs remerciements au gouvernement de la République soeur du Cameroun, aux autorités administratives de la région du Littoral, ainsi qu'aux autorités locales de Douala; Remercions les organisateurs de cet important séminaire régional dédié à une thématique d'actualité; adressons nos remerciements à toute l'équipe du PNDP pour la chaleur de l'accueil qui nous a été réservé; félicitons le PNDP pour la réussite éclatante du séminaire, réussite rendue pratique par la « Déclaration de Douala »; Remercions l'AFD pour avoir eu l'idée d'organiser cette rencontre de haut niveau. Vive la coopération régionale. Vive la coopération AFD-pays d'Afrique.



“ Les communes doivent créer de la

Marie Madeleine Nga, Coordonnateur National du PNDP

Les Échos du PNDP : Pourquoi avoir organisé un séminaire régional sur la question du développement économique local ?

Mme Marie Madeleine Nga : En Afrique, ces dernières décennies ont été marquées par une volonté affichée et partagée par plusieurs institutions tant nationales, continentales qu'internationales, visant à identifier et adopter un modèle de développement qui puisse permettre à ce continent à la fois riche en ressources naturelles et pauvre en ressources financières de se frayer un chemin dans le vaste contexte de la mondialisation.

Les approches prises par les pays africains en s'inspirant des modèles de développement qu'on pourrait considérer comme des succès, présentent la décentralisation comme un moyen efficace pour parvenir à construire et développer l'Afrique. Cependant, à l'expérience il apparaît difficile de traduire le cadre légal et réglementaire mis en place au bénéfice de la décentralisation en réalité concrète sur le terrain. La clarification du rôle des intervenants à tous les niveaux et la question du renforcement des capacités des élus restent d'actualité.

Au-delà de tous ces questionnements, de nombreuses expériences heureuses observées ça et là en Afrique peuvent permettre d'enrichir les unes et les autres dans leurs démarches et mettre en évidence de bonnes pratiques à capitaliser.

Il nous a semblé dans un tel contexte, qu'un espace d'échange d'expériences sur le développement économique des territoires ruraux en Afrique sub-saharienne serait le bienvenu.

Qu'est ce qui justifie l'intérêt du PNDP pour le développement économique local ?

En réalisant des infrastructures sociocommunitaires et socio-marchandes à partir de la planification locale, le Programme National de Développement Participatif a substantiellement amélioré les conditions d'accès des populations aux services sociaux de base. Ceci étant, il reste que ces populations ont besoin de disposer de ressources financières leur permettant de jouir effectivement de ces services. C'est pourquoi il faut pouvoir donner aux communes les moyens de créer de la croissance et des emplois. De plus, l'arrimage de l'approche PNDP au Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi établit la nécessité pour le Programme d'accompagner les communes à devenir des espaces de développement économique.

Que faudrait-il aux communes accompagnées par le PNDP pour qu'elles soient des pôles de compétitivité qui créent de la richesse et des emplois ?

Les communes devraient identifier premièrement leurs atouts. C'est leur rôle et non celui du PNDP qui, lui, a vocation à les accompagner dans cette mission et renforcer leurs capacités afin qu'elles assument pleinement la maîtrise d'ouvrage.

De ce point de vue, je rappellerai que le Programme a aidé les communes à se doter d'un important outil de pilotage qu'est le Plan communal de développement. Ce document met en évidence le potentiel de la commune dans les 28 secteurs déclinés du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi. Il est de la responsabilité des collectivités locales de s'appuyer sur ce plan pour négocier des partenariats avec le secteur privé ou l'Etat. Dans les tout prochains jours les Contrats-Plans Etat-communes sont appelés à être signés avec les communes qui en feront la demande, autour du PCD.

Aussi les collectivités ont-elles la responsabilité de créer en leur sein un environnement favorable et propice au développement économique.



Quels sont les secteurs visés par cette nouvelle approche et sur quels leviers le Programme s'appuie-t-il pour atteindre ses objectifs ?

Il s'agira de mettre un accent sur la valorisation des ressources naturelles, afin de faire bénéficier aux collectivités locales les avantages comparatifs liés auxdites ressources. C'est à ce titre que la dotation du deuxième C2D au PNDP a réservé une proportion au développement agricole. Ceci s'appuie d'ailleurs sur l'expérience enrichissante que le Programme a menée avec le Projet de Gestion Durable des Terres. Il nous a donné l'occasion d'expérimenter la production des plantes fourragères dans les régions du Nord et de l'Adamaoua. Les personnes engagées dans ce projet nourrissent leurs bêtes sur place et non plus en nomades. Ce qui a permis de réduire les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Par ailleurs, ils étendent cette expérience à d'autres éleveurs à qui ils revendent les

croissance et des emplois ”



semences issues des champs fourragers.

Je tiens à souligner que le point d'ancrage du PNDP reste la commune et notre levier, la structuration. Il s'agit d'aider la commune à structurer son environnement en vue de l'éclosion d'une économie locale.

Pour prendre un exemple, le Programme ne finance pas directement les agriculteurs. Mais si une commune est décidée à aménager un bas-fond pour faciliter l'installation de producteurs de tomates, le PNDP l'appuiera. Il en est de même du désenclavement des bassins de production. Je citerai aussi la pêche, l'artisanat, bref les activités menées en zone rurale et relevant davantage du secteur primaire que secondaire.

Le mode opératoire du Programme sera le même, c'est-à-dire s'appuyer sur les communes pour impulser le développement économique local. D'autres programmes et projets du gouvernement accompagnent les acteurs locaux dans les différentes fonctions

économiques que vous avez citées. Le PNDP a davantage vocation à travailler à la structuration, afin de rendre le territoire communal attractif pour les opérateurs économiques.

Pour combien de temps encore, le PNDP devrait-il poursuivre son accompagnement des collectivités territoriales décentralisées dans la création de la croissance et des emplois?

La deuxième phase du PNDP sur crédit IDA s'achève en novembre 2013. Quant à la troisième phase, elle est en cours de préparation. Pour le reste, le moment venu, le Gouvernement définira le mode de capitalisation des acquis du PNDP.

Synthèse des activités du 1^{er} semestre 2013

Fidèle à la tradition et soucieuse de fournir dans les délais réglementaires, l'état d'avancement des activités réalisées par le Programme, la Cellule du Suivi-Evaluation, à la Cellule Nationale de Coordination (CNC), a commis le premier rapport semestriel de l'année 2013. Outil périodique à travers lequel une organisation démontre ses réalisations, le rapport d'activité est la mémoire du projet, dans lequel tout acteur pourrait puiser une information précise et utile. Il est donc essentiel pour préserver l'information, les savoirs et savoir faire, et ainsi garantir aux acteurs impliqués une bonne tenue de route.

Le rapport analyse, dissèque, de la composante à la rubrique, les différents axes et activités dans une démarche qui va du contexte aux perspectives d'amélioration, en passant par les prévisions contenues dans le PTBA (Plan de Travail et Budget Annuel), les réalisations et les problèmes rencontrés. Les défis globalement en 2013 se présentent ainsi qu'il suit :

- Poursuite de la mise en œuvre des microprojets dans les communes disposant de Plans Communaux de Développement (PCD);
- Finalisation et actualisation des PCD des communes de la première phase;
- Conduite à terme des études préparatoires de mise en œuvre du PNDP sur fonds C2D;
- Bouclage des opérations liées à la contribution de la Coopération allemande dans la région de l'Extrême-Nord;
- Spécifiquement pour le 1^{er} trimestre 2013, les principaux défis se résument en la finalisation des microprojets démarrés en 2012, et l'actualisation des PCD.

Déjà le PTBA donnait le ton lorsqu'il prévoyait globalement pour 2013 :

- La finalisation des activités sur fonds KfW;
- La clôture du crédit IDA;
- La poursuite des activités sur financement C2D de 2^e génération avec accent sur le développement agricole;

Et de manière tout à fait spécifique :

- L'actualisation des PCD de 151 du PNDP-1 avec 68 dans la première vague et 83 dans la deuxième;
- La mise en œuvre de 619 microprojets nouveaux issus des plans des 178 communes;
- Le suivi de l'exécution des PCD en cours;
- La poursuite du renforcement des capacités des communes – équipements informatiques, formations diverses, acquisition et distribution de 150 motocyclettes;
- La redynamisation des comités de gestion des microprojets mis en œuvre;
- Communication sur le programme avec une attention particulière sur la promotion et la diffusion de la démarche et acquis du programme.

Réalisations

De la lecture détaillée de l'état de réalisations par composantes il ressort succinctement que :

Pour la composante A (Appui au développement local):

- o L'accompagnement de la 1^{ère} vague des 68 communes, pour l'actualisation de leurs PCD se poursuit. Après la réalisation du

diagnostic des données, la consolidation par les OAL (Organismes d'Appui Local) est en cours;

- o Le processus de sélection des OAL pour la 2^e vague des 83 communes est en cours. Même si l'harmonisation des procédures avec le MINMAP (Ministère des Marchés Publics), qui a désormais les prérogatives de passation des marchés même au niveau local, a quelque peu freiné le processus;

- o Le renforcement des capacités d'intervention des communes avec 505 agents communaux recrutés sur appui du PNDP et ce pour la gestion (253) et la maîtrise d'ouvrage (252);

- o La poursuite de la mise en œuvre des 178 PCD par l'identification de nouveaux microprojets et la réalisation des études de faisabilité. Les résultats sont 277 microprojets financés pour un montant de 4,4 milliards de Fcfa.

On se retrouve donc avec 1591 microprojets pour la 2^e phase dont 602 sont achevés et fonctionnels ; 593 en cours d'exécution et 395 dans le processus de passation des marchés avec le MINMAP. Les 1591 microprojets de la 2^e phase se répartissent ainsi qu'il suit par régions:

Tableau récapitulatif des microprojets du PNDP II :

AD	CE	EN	EST	LT	NO	NW	OU	SUD	SW
115	323	147	194	192	127	193	104	89	107

Tableau récapitulatif des agents communaux:

Situation des agents communaux	AD	CE	EN	EST	LT	NO	NW	OU	SU	SW	TOTAL
AGENT DE DEVELOPPEMENT	21	65	47	31	23	21	31	40	25	25	329
Poste pourvus	21	33	45	28	20	20	27	21	12	25	252
Poste vacant		32	2	3	3	1	4	19	13		77
AGENT FINANCIER	21	65	47	31	23	21	31	40	25	25	329
Poste pourvus	21	29	46	30	21	19	27	23	14	23	253
Poste vacant		36	1	1	2	2	4	17	11	2	76
TOTAL	42	130	94	62	46	42	62	80	50	50	658

Avec 400 MP financés sur fonds C2D et 941 MP financés sur fonds IDA, les microprojets, dont 250 ne sont pas encore financés, connaissent une éta de mise en œuvre de l'ordre de :

- 37% achevés
- 38% en cours
- 25% non démarrées et incluant ceux en phase de passation de marchés et ceux en instance de démarrage.

Etat de mise en oeuvre des microprojets financés par le PNDP au 1^{er} semestre 2013



Les régions de l'Adamaoua et du Nord connaissent un taux d'achèvement satisfaisant de plus de 80%, suivies du Sud et de l'Ouest avec des taux d'achèvements respectifs de l'ordre de 60 et 50%.

Le rapport souligne pertinemment que les secteurs les plus sollicités dans les microprojets sont :

- Eau, assainissement (1009 microprojets dans les 10 régions dont 577 sur financement IDA, 254 sur fonds C2D), et éducation (332 MP dont 199 sur financement IDA et 78 sur fond C2D)
- Electrification (70 MP dont 21 sur financement IDA et 46 sur fonds C2D), transport (49 MP dont 13 sur financement IDA et 32 sur fonds C2D) et santé (30)

La gestion des ressources naturelles, les sports et loisirs, l'agriculture, l'élevage, la promotion de la femme étant considérées comme marginales.

Pour la composante B (Appui aux communes dans le cadre de la décentralisation) :

- o La poursuite des activités d'informatisation des communes – conformément au plan comptable sectoriel – par l'installation du logiciel Sim_ba dédié à la gestion budgétaire et comptable des communes. La formation des utilisateurs du logiciel, titre pilote dans les 53 communes qui en ont bénéficié, a démarré au 3^{ème} trimestre 2012 pour être finalisée 1^{er} trimestre 2013;
- o L'élaboration et la finalisation, avec le CEFAM, de la convention pour la formation des élus et des personnels des communes;
- o L'acquisition, au profit des communes, de 200 GPS et 90 ordinateurs;
- o L'équipement de 151 communes en matériel cartographique et l'acquisition de 270 motos;
- o L'appui du MINEPAT et du MINATD en matière de planification et de décentralisation;
- o Le renforcement de la maîtrise d'ouvrage des communes.

Pour la composante C (Coordination, gestion, suivi évaluation et communication):

Au niveau de la coordination : les relations avec la tutelle et les bailleurs sont jugées satisfaisantes. Un partenariat formel existe entre le MINEPAT/PNPD et 12 ministères. Les réactions des autres ministères restent attendues.

> Au niveau du suivi évaluation

- o La finalisation de la situation de référence pour les 175 communes ayant des PCD;
- o La finalisation du développement

de la 1^{ère} version du progiciel PRO ADP (Progiciel d'Aide au Développement Participatif) qui permet l'actualisation annuelle des PCD par l'élaboration des nouveaux Plans d'Investissements Annuels (PIA);

- o Le lancement des 03 études d'évaluation de l'état de mise en œuvre du PNPD à savoir : l'étude d'évaluation d'impact avec l'INS (KfW à l'Extrême Nord et PNPD dans les 10 REGIONS) ; l'étude d'évaluation de la satisfaction des bénéficiaires ; audit technico-financier de l'utilisation de l'allocation des communes;
- o La mission de la Banque mondiale du 18 au 29 mars au Cameroun pour l'identification de la 3^e phase du PNPD. Le rapport souligne d'ailleurs qu'une mission de pré évaluation de la 3^e phase est prévue pour le 3^e trimestre 2013.

> Au niveau des aspects socio environnementaux

- o La poursuite dans 09 communes concernées par la 1^{ère} phase des actions de capitalisation en faveur des peuples pygmées;
- o La déclinaison d'un plan de développement des peuples pygmées – PDPP – pour chacune des 31 communes concernées dans 03 régions du Cameroun. Les Plans Communaux d'Actions seront prochainement mis en œuvre avec l'appui du personnel du MINAS qui vient d'être formé au mois de juillet sur les procédures du PNPD et les méthodes d'encadrement des peuples pygmées;
- o L'inscription facilitée, pour l'année 2012-2013 au titre du PDPP, de 08 enfants pygmées dans des écoles de formations (03 élèves aides-soignants à Ebolowa, 01 élève maître à ENIET de Soa, 03 élèves aides-soignants et 01 élève infirmier à Bertoua);
- o La capitalisation du PGDT (Programme de Gestion Durable des Terres);
- o Le reversement des microprojets non terminés à la clôture du PGDT au PNPD pour achèvement;
- o Le suivi de la conduite de l'étude visant l'intégration d'une composante REDD+ (Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation) au sein du PNPD;
- o Le suivi permanent de la prise en compte des aspects socio environnementaux dans les études et les microprojets en cours.

> Au niveau de la communication

- o La redéfinition de la stratégie de communication par l'élaboration d'un plan de communication global et de plans spécifiques, la création de périodiques d'information à l'instar de PNPD INSIDE à vocation interne et LES ECHOS du PNPD à vocation externe;

- o Le projet de mise en œuvre et d'appui à 40 radios communautaires existantes et la création de 15 nouvelles radios d'un montant de 900 millions;
- o La production de programmes radiophoniques sur le développement local;
- o La promotion des PCD.

> Au niveau financier

- o Le budget de l'exercice 2013 s'est élevé à 18 688 506 085 Fcfa. Toutefois sur un montant de 12, 2 milliards attendus du C2D, seuls 3 milliards ont été mobilisés en fin mars 2013 ; idem pour les 1,98 milliards de fond de contrepartie attendus ont été mobilisés.

En rappel l'année 2012 avec un budget de 27 325 812 210 Fcfa, a connu une mobilisation de 14 644 371 439 soit 54%. Le rapport souligne que sur 12 milliards de fonds C2D seul 3,5 milliards étaient mobilisés en décembre 2012 ; idem pour les fonds de contrepartie dont 1, 269 milliards auront été mobilisés sur 4,2 milliards. Ce qui donne un taux d'exécution budgétaire, pour l'année 2012 de 65%. Avec une répartition, en 2012, de 58% pour la composante A – qui aurait pu connaître une hausse sans le retard de traitement des banques qui ont repoussé le décaissement de 01 milliard sur fonds C2D en 2013, 6%, pour la composante B, 37% pour la composante C ;

- o Mobilisation satisfaisante néanmoins pour les autres bailleurs (IDA, KfW, bénéficiaires).

> Au niveau de la passation des marchés

Les marchés passés sont de l'ordre de 995 957 861 millions au 1^{er} semestre 2013, tous financements confondus, avec 189 868 344 Fcfa pour les marchés de travaux; 700 931 119 Fcfa pour les marchés de fournitures; 105 158 398 Fcfa pour les consultants.

En ce qui concerne les ateliers et formations:

- 04 ateliers (Atelier de formation des receveurs municipaux et de consolidation comptable des bases de données, Atelier régional sur le développement économique des territoires ruraux, Atelier d'échanges et de validation de PRO ADP, Atelier national de validation des Plans d'action de développement des PP et de formation des SAS;
- 03 formations (Formation des cadres de la CNC et des CRC sur la passation des marchés, Formation sur la passation des marchés, Formation sur la loi des finances 2013) ont été organisés à Limbé, Mbalmayo, Douala, Kye ossi et Bamenda.

«Le PNDP est un programme emblématique»

Gilles Chausse, Directeur de l'AFD-Cameroun

Les Echos du PNDP: Au moment où vous quittez le Cameroun, dans quel état laissez-vous l'AFD Cameroun ?

Gilles Chausse : Durant mon séjour, j'ai eu la chance de pouvoir vivre sur place au Cameroun un événement majeur, celui de l'anniversaire des cinquante ans de partenariat entre le groupe de l'AFD et votre pays. Cette relation historique et très dense entre le principal opérateur de la Coopération française et le Cameroun en dit long également sur l'avenir possible de ce riche partenariat avec un pays que nous considérons à l'Agence comme très important.

A l'échelle du monde et tout particulièrement de Afrique, le Cameroun fait partie des tous premiers pays d'intervention du Groupe de l'AFD avec des volumes financiers d'octrois considérables. Depuis 2006, nos engagements annuels ont représenté une moyenne de plus de 135 milliards de francs CFA en faveur du développement du Cameroun.

Notre portefeuille de projets et programmes est très diversifié en termes de secteurs d'activité. L'AFD intervient en soutien à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, aux infrastructures, aux secteurs sociaux comme la santé et l'éducation. Quand je parle d'infrastructures, on peut y voir l'eau mais aussi le développement urbain, l'énergie ou encore les transports. L'Agence est également présente dans le financement d'actions en faveur des forêts et de la biodiversité. Elle appuie aussi le secteur privé, soit directement, soit par l'intermédiation bancaire.

Il serait évidemment trop long de citer pour vos lecteurs les noms ou les réalisations de ces projets, dont certains font partie de leur quotidien proche. Tout au plus quelques évocations si vous le permettez, comme les aménagements de carrefours et de voiries dans les deux capitales de Douala et de Yaoundé, la construction du barrage de Lom Pangar ou de la station de traitement d'eau de la Mefou, la rénovation du dispositif national de formation professionnelle agricole, la contractualisation de milliers d'enseignants dans les écoles primaires, la microfinance avec les deux réseaux Advans et Acep... et bien sûr, comment l'oublier, le PNDP ! Demain sont attendus d'autres infrastructures comme le deuxième pont sur le Wouri et l'accès Est de Douala, d'autres programmes sociaux comme la construction de milliers de salles de classe dans nombre de régions du pays ou encore l'achat d'ARV pour les personnes vivants avec le VIH, d'autres soutiens à la forêt avec un suivi satellitaire de son couvert...

Notre partenariat s'est élargi ces dernières années. Nous entretenons des relations avec nombre d'acteurs nationaux engagés en faveur du développement économique et social du Cameroun : Etat, entreprises publiques, sociétés privées dont les établissements financiers, collectivités locales, associations, ONG... Notre relation avec l'Etat fondé depuis 2006 sur les subventions du Contrat de Désendettement Développement (C2D) repose à présent en plus sur les prêts souverains que nous avons repris en faveur du Cameroun en 2010 après l'initiative PPTE. Notre filiale dédiée au secteur privé, Proparco, dont le Bureau de représentation est à Douala, est engagée en faveur d'entreprises camerounaises majeures (Camrail, AES Sonel, KPDC...). Tout comme Proparco, l'AFD prête des ressources directement à des entreprises ou à des partenaires très diversifiés. Prenez le cas d'associations, comme par exemple celle qui porte le projet de l'Université des Montagnes à Bangangté. Les garanties que nous apportons aux banques, via le dispositif ARIZ, mobilisent des volumes financiers importants (51 Mds de FCFA) et les encouragent fortement à soutenir le financement de l'investissement des PME/PMI camerounaises (800 PME bénéficiaires à ce jour).

L'état de notre relation avec le Cameroun doit également être vu, au-delà des volumes, des secteurs d'activité et des bénéficiaires



et clients, à travers la large gamme d'outils financiers que nous déployons dans votre pays : C2D, subventions, prêts, garanties, participations... Le Cameroun bénéficie de tous les produits financiers du groupe de l'AFD et du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) dont nous assurons le secrétariat exécutif.

Je veux insister enfin sur un point clé et spécifique de notre intervention, qui constitue un traceur identitaire de notre intervention au Cameroun. Notre activité veut systématiquement prendre en compte des préoccupations de développement durable au sens de la responsabilité sociale et environnementale des projets et programmes et de la pérennité économique des investissements financés. Ces préoccupations ne sont pas forcément celles de tous les partenaires, loin s'en faut. Ce sont les nôtres et nous en sommes fiers. Il est en effet essentiel pour l'Agence que les investissements financés à travers ses concours soient des investissements qui s'inscrivent dans un cadre institutionnel et organisationnel stable et viable, répondant à un modèle économique et financier équilibré. Ces investissements doivent également se préoccuper des conditions dans lesquelles se fait leur réalisation (emplois nationaux, création de valeur ajoutée, retombées économiques en général...). De nombreuses PME camerounaises (fournisseurs de services, d'équipements, de travaux...) sont ainsi engagées dans les projets et programmes que nous finançons. Ces mêmes projets et programmes doivent veiller à limiter les impacts négatifs au plan



environnemental et social des réalisations qui sont financées sur les projets.

En conclusion de votre question, un état de la relation AFD/Cameroun extrêmement dynamique, porté par des perspectives encourageantes mais aussi marqué par un niveau d'exigences et de respect qui donne du sens à un véritable partenariat fait d'obligations réciproques.

L'AFD Cameroun, c'est enfin une équipe d'hommes et de femmes composée de ressortissants français et camerounais (en majorité), dont l'engagement en faveur du développement est très fort et à laquelle je souhaite rendre hommage.

Que représente le PNDP dans le portefeuille de l'AFD Cameroun ?

Comme vous le savez, le Programme National de Développement Participatif représente deux engagements financiers importants de l'AFD à travers le premier et le second C2D. Un premier financement porte sur un montant de 13 milliards de Fcfa. Un soutien à une seconde phase, forte du succès du premier financement, a été décidé par la France. Le concours octroyé par l'AFD, via le deuxième C2D, a pratiquement triplé le montant initial, puisqu'il avoisine les 40 milliards de Fcfa et il fait aujourd'hui de l'AFD, à travers le C2D, le premier partenaire financier de ce Programme. Au-delà des financements qu'il représente dans le portefeuille d'activités de l'AFD, le PNDP est un programme emblématique. Il occupe une place particulière au regard de l'ensemble des

nombreux autres projets et programmes que nous finançons en Afrique en soutien au développement local, au développement des territoires et à la décentralisation.

Le développement local est un axe essentiel d'intervention de la coopération française. C'est d'abord une approche vertueuse au sens des initiatives, des décisions et des responsabilités qui se trouvent alors placées à l'échelle des territoires ruraux et accessibles à leur population. Il s'agit en effet d'une démarche qui permet d'atteindre les populations rurales, d'écouter leur demande, de les laisser arbitrer leurs priorités, de les impliquer dans la conduite du développement de leur territoire, de responsabiliser leurs élus et de leur apporter, à l'échelle des communes, des infrastructures économiques et sociales essentielles (eau, énergie, transport, santé, éducation...) dont elles manquent souvent cruellement. Le développement des territoires appuie également une politique très importante qui est celle de la décentralisation, à laquelle la France est très attachée, comme vous le savez. Un Programme comme le PNDP parvient brillamment à cette synthèse : faire réaliser dans les campagnes camerounaises, à l'initiative des communes, des infrastructures, confier leur maîtrise d'ouvrage aux collectivités locales dans une dynamique et une vraie responsabilisation des élus et renforcer les pouvoirs et capacités des différents acteurs locaux.

Si le PNDP fait aujourd'hui référence en matière de programmes de développement local/développement des territoires, il le tient à son importance (volume financier en jeu et couverture nationale) mais également à son bilan (nombre de plans communaux de développement publiés, de marchés d'investissement passés, de microréalisations en service, de personnels formés et déployés au sein des communes rurales...). Ses impacts pour les populations, notamment en termes d'amélioration des conditions de vie sont réels. Cette place singulière du PNDP est à rattacher également à ses démarches innovantes comme la volonté qu'il affiche dans le cadre du deuxième financement sur C2D de mettre en place dans les communes des investissements dédiés spécifiquement au développement agricole. Son action veut également embrasser la problématique REDD+ à l'échelle communale, ce qui est à mettre à son actif. Je n'évoque pas également sa très dynamique politique active de communication. Quelle meilleure preuve que ce magazine.

Vous avez plusieurs fois effectué des visites dans les localités qui bénéficient des microprojets du PNDP. Avez-vous le sentiment que leurs conditions de vie changent sous son action appuyée par l'AFD ?

Nous sommes effectivement attachés à ce que les projets que nous finançons portent au plus près des populations des impacts et des résultats efficaces. Nous souhaitons que ceux-ci soient mesurés et qu'ils soient visibles.

Ces visites ont été pour les autorités françaises au Cameroun – je veux parler de M. l'Ambassadeur que j'accompagnais – une excellente occasion de vérifier sur le terrain, au contact des populations et des élus, les niveaux d'impacts des réalisations qui sont portées par le PNDP. Nous sommes revenus convaincus des résultats, comme le sont les populations et leurs élus rencontrés sur place.

Je dois reconnaître que c'est toujours très encourageant d'aller dans une commune rurale du Cameroun et y voir les actions que conduit le PNDP. Oui, nous avons été témoins de communes qui accèdent à l'électricité, ou à l'eau par des constructions de forages par exemple, se désenclavent par des programmes de pistes ou des petits ouvrages d'art. Nous avons vu des communes bénéficiaires de nouvelles infrastructures économiques comme des marchés adaptés à leurs besoins construits dans des matériaux durables.

Nous avons rencontré des communes ayant augmenté la capacité d'accueil de leurs écoles par des constructions de nouvelles salles de classes.

Oui, sans aucun doute, les choses sont en train de changer à la faveur du PNDP et de la mobilisation de l'ensemble des acteurs de terrain engagés dans les processus que met en oeuvre le Programme.

Nous avons relevé, au-delà des infrastructures et microréalisations elles-mêmes, toute la satisfaction des élus qui ont été associés dès le départ aux démarches promues par le PNDP (plan communal de développement, animation et sensibilisation des populations, responsabilité de la maîtrise d'ouvrage...). Toutes ces évolutions se traduisent par des changements de postures et de mentalité, des débats et plus de démocratie locale, des initiatives et des dynamiques nouvelles autour d'une finalité centrée sur la responsabilisation des acteurs locaux et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Certes, il reste encore beaucoup à faire. De nombreuses régions et communes présentent effectivement des retards en termes d'infrastructures. La demande des populations est tout aussi considérable que légitime. Je constate fort heureusement que les différents partenaires de ce projet s'emploient à soutenir l'action du PNDP pour que ce Programme d'envergure nationale soit encore plus efficace, plus rapide dans ses réalisations et mobilise davantage de moyens au bénéfice des populations rurales qui représentent près de la moitié de la population camerounaise.

Les fonds du 2e C2D mettent l'accent sur l'agriculture avec 31% des fonds. Qu'est ce qui justifie cette réorientation des allocations ?

Je voudrais rappeler que le C2D, c'est d'abord un cadre de partenariat, puisque ce sont des fonds d'annulation de la dette camerounaise à l'égard de la France qui sont mobilisés pour financer des investissements luttant contre la pauvreté à la faveur d'une négociation entre les deux gouvernements. La demande manifestée bien avant le début de la négociation du deuxième C2D par les plus hautes Autorités camerounaises portait sur une orientation privilégiée du nouveau Contrat en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Cette recommandation a été entendue, partagée et scrupuleusement suivie par les équipes de négociateurs.

Les ministères de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Economie ont souhaité pour leur part que le PNDP, en plus de son positionnement rural axé sur les infrastructures, puisse s'engager davantage en faveur de l'agriculture, de l'élevage et de la sécurité alimentaire. Leur objectif était de voir le PNDP concourir par des actions spécifiques à l'accroissement des



volumes de production et au renforcement des filières. Cette requête a été prise en compte. Le second financement en faveur du PNDP prévoit donc de mobiliser près de 12 milliards de FCFA à travers une composante spécifique pour des actions ciblées dans ces domaines.

L'expérience qui va être tentée est donc a priori très intéressante. Elle va permettre en effet d'apprécier dans quelle mesure des communes peuvent porter une initiative d'investissement dans le domaine agricole. On connaît des communes qui ont beaucoup investi ces dernières années dans des infrastructures sociales ou marchandes, mais il nous paraît important que les territoires ruraux puissent aussi, par le biais du PNDP, développer une véritable valeur ajoutée agricole au bénéfice des communes et de leur population. Les exploitants agricoles, les transformateurs de productions agricoles ou encore les commerçants et autres exportateurs pourraient être ainsi des cibles ou acteurs

priviliés de ces actions.

Une étude de faisabilité de cette composante doit débiter prochainement. Je suis curieux de savoir quels types d'investissements les communes vont pouvoir retenir, de façon à accroître la valeur ajoutée agricole des territoires ruraux : pépinières? équipements agricoles? unités de transformation ?

Quand on évoque les territoires ruraux, on revient sur le séminaire de Douala qui portait sur le développement économique des territoires ruraux en Afrique sub-saharienne, co-organisé par l'AFD et le PNDP à Douala en avril dernier. Avec le recul, quel bilan en tirez-vous ?

Je tire tout d'abord un bilan positif du partenariat qui nous a réunis des mois durant avec le PNDP et le ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire pour partager la finalité et les objectifs de ce séminaire et organiser en terme logistique cette ambitieuse manifestation.

Il me semble d'autre part, et en toute humilité, que nous pouvons reconnaître tous ensemble un bilan positif à ce séminaire par différents critères objectifs.

D'abord parce que ce séminaire a été une réussite au niveau de sa fréquentation et de la qualité de ses nombreux participants (plus de 200) et intervenants. Comme vous l'avez vu, de nombreux participants originaires de différents pays d'Afrique de l'Ouest, du Centre et de Madagascar ont fait le déplacement jusqu'à Douala. Ils sont venus à travers leur diversité (élus, responsables de programmes et de projets, hauts fonctionnaires, chefs d'entreprise et de bureaux d'études, représentants de la société civile...) apporter un témoignage de la réalité de programmes et de projets de développement local dans nombre de pays. Ces différents projets conduits par exemple au Mali, au Bénin, en Mauritanie ou encore à Madagascar sont tous un peu des « PNDP » mais chacun d'eux répond aussi de spécificités propres liées à son histoire, à sa mise en oeuvre, à ses composantes, ses objectifs ou encore ses ambitions. C'est autour de la pluralité de ces interventions mais aussi de la spécificité et de l'exemplarité des différents cas présentés que des débats se sont animés, soulevant à leur tour de nombreux thèmes et problématiques.

Au-delà de la participation qui explique une partie du succès du séminaire, je voudrais souligner l'apport d'expertises qui a rendu les discussions et les échanges très riches. Nous avons sollicité différents intervenants nationaux comme internationaux qui sont venus apporter un avis, parfois critique, sur les politiques en faveur des collectivités locales et de la décentralisation. Le contenu des débats a été de bonne facture, de l'avis de tous. La confrontation très ouverte des points de vue n'a pas empêché, bien au contraire, de capitaliser les expériences et de souligner difficultés, échecs et réussites des programmes. Le sens du consensus a souvent prévalu pour déboucher sur des propositions et des recommandations et dépasser ainsi le seul stade de l'échange.

Bilan également positif dans le sens où ce séminaire n'a pas vocation à rester « lettre morte ». Il a en effet débouché sur une importante déclaration dite « de Douala » qui pose un certain nombre de principes – un socle pour prendre une image matérielle – à partir desquels devrait aujourd'hui être conçu et mis en place l'ensemble des programmes et projets de développement local que l'AFD entend financer à travers le monde.

En s'appuyant sur cette Déclaration mais aussi sur les Actes (qui sont désormais disponibles) de cette rencontre qui marquent une étape que j'ose qualifier d'historique dans la réflexion sur le développement local, tous les partenaires concernés vont pouvoir mieux se mobiliser pour défendre idées, concepts et approches en faveur de cette importante problématique à la croisée du politique, de l'économique et du social.

Enfin, je crois que ce séminaire a également permis à un public très large, par la médiatisation qui a été faite de l'événement, de mieux comprendre les enjeux du développement des territoires, ce qui n'est pas toujours très évident. Ce public a pu mieux percevoir par exemple ce que représente très concrètement à l'échelle de la commune la décentralisation, apprécier le rôle attendu dans ce cadre des élus ou encore mesurer l'implication très importante que peuvent avoir les territoires ruraux en matière de développement des infrastructures économiques et sociales ou comme évoqué supra dans le soutien aux productions, notamment agricoles.

Un bilan encore une fois pour nous très encourageant, source de mobilisation pour toutes les équipes dont celles de l'AFD investies depuis de nombreuses années en faveur du développement des territoires. Ce type de rencontre débouche sur une motivation encore plus forte de l'Agence dans sa volonté de soutenir financièrement bien d'autres programmes. Je crois qu'en interne à l'AFD, ce séminaire a constitué un très grand plaidoyer en faveur de ce type de projets.

Au cours du séminaire de Douala, vous avez évoqué le fait que l'AFD finance directement les collectivités en leur prêtant de l'argent.

Concrètement est ce qu'une telle opération est faisable au Cameroun? Si oui sous quelles conditions ?

Je voudrais rappeler que parmi les partenaires historiques de l'AFD, on retrouve évidemment les Etats, peut-être plus récemment le secteur privé, les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales. Permettez-moi de mettre le point sur probablement le plus récent des grands partenaires de l'AFD que sont les collectivités locales. Si vous regardez l'action de l'AFD à travers le monde, je pense par exemple à un continent comme celui de l'Amérique latine où nous sommes présents depuis quelques années, vous verrez qu'une grande partie des activités de l'Agence dans un certain nombre de pays latino-américains passe par une relation directe avec les collectivités locales.

Aujourd'hui, sur l'Afrique, cette relation se construit progressivement. Ouagadougou et Dakar par exemple ont bénéficié de prêts directs de l'AFD sans garantie de l'Etat. La relation concerne bien évidemment en premier lieu les grandes agglomérations, puisqu'il s'agit d'assurer des prêts directs à des municipalités et que celles-ci doivent en conséquence avoir des surfaces financières leur permettant le recours au crédit. Le remboursement des prêts doit être adossé à des revenus et recettes stables de ces agglomérations.

Pour autant, nous restons très ouverts à l'idée de pouvoir nous intéresser, au-delà des grandes villes, à des collectivités de plus petite taille. Dans ce cas, il nous faut trouver un partenariat avec des institutions financières et privilégier alors, non pas la relation directe du fait de la taille plus faible des communes, mais l'intermédiation financière; le rôle de l'AFD devenant celui d'un apporteur de ressources longues et bonifiées à une structure spécialisée dans le financement des collectivités locales. Nous n'excluons évidemment pas les banques commerciales ou spécialisées avec lesquelles nous travaillons dans certains pays.

Au Cameroun, pour ne rien vous cacher, nous avons commencé les premières discussions avec les deux communautés urbaines de Douala et de Yaoundé. Les sujets restent complexes, mais les échanges se poursuivent.

Je voudrais vraiment insister sur l'importance que nous voyons à cette relation financière avec les municipalités. Quelles que soient les modalités de financement, directes ou indirectes, notre volonté est de faire en sorte que le développement des territoires ruraux comme urbains puisse passer au plus près de la responsabilisation des élus dans la gestion.

Quelles sont les perspectives qui se dégagent pour l'avenir dans les relations entre l'AFD et le PNDP ?

Dans un premier temps, notre relation doit œuvrer efficacement à la réalisation de la 2e phase du PNDP sur financement du deuxième C2D qui démarre et pour laquelle, comme on vient de l'évoquer, figurent d'importantes ambitions, avec notamment ce volet agricole. Je crois donc que la préoccupation et l'énergie des équipes de l'AFD et du PNDP doivent être la réussite de cette seconde phase qui est richement dotée en moyens financiers. Beaucoup de communes rurales attendent les budgets pour pouvoir aménager un certain nombre d'infrastructures déjà retenues à travers les plans communaux de développement et financer également des équipements et du personnel d'accompagnement. Pour l'instant, c'est bien cette relation centrée sur l'activité immédiate et opérationnelle qui nous lie. Nous devons achever ce vaste « chantier » avant de penser plus loin. Rien n'exclue toutefois que demain, à la faveur d'autres financements, si les Autorités camerounaises en ont convenance, nous puissions poursuivre un soutien à ce Programme, comme le font d'autres partenaires. Si l'on veut que l'adage selon lequel « On ne dit jamais deux sans trois » puisse éventuellement se vérifier, une condition essentielle est à remplir me semble-t-il, celle d'une réussite incontestable de cette seconde phase.

Nous avons du travail, beaucoup de travail et il nous faut donc remonter nos manches !

Développement des peuples pygmées

Les acteurs se concertent à Kribi

Organisé sous le double patronage du ministre de l'Economie, de la planification et de l'aménagement du territoire (MINEPAT) et du ministre des Affaires sociales (MINAS), un atelier a réuni à Kribi les tout nouveaux cadres et chefs de Service de l'action sociale (SAS) nommés par Mme Catherine Bakang Mbock le 9 avril 2013 auprès des 31 communes où vivent les Pygmées camerounais. Autour d'eux, des leaders pygmées, notamment Baka et Bagyeli, mais également des représentants des ministères de l'Agriculture et du développement rural, de l'Education de base, de la Santé, de l'Administration territoriale et de la décentralisation et des Forêts et de la faune. Des institutions telles que Plan Cameroun, l'Organisation internationale du travail ou encore le Réseau des parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (REPAC) ont aussi pris part aux travaux.

La cérémonie d'ouverture, initialement prévue le 8 juillet 2013 a été reportée au 15. Selon des sources ministérielles, ce report était dû à la convocation d'une réunion du Comité central du RdpC le 8 juillet, en prélude à la désignation des candidats de ce parti aux élections législatives et municipales du 30 septembre prochain. Finalement, l'honneur est revenu au secrétaire général du Minas, médecin de profession, Dr Rosalie Aboutou, de présider la cérémonie du 15 juillet.

Pour rappel, au terme du décret 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du gouvernement, le MINAS est «responsable de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de prévention, d'assistance et de protection des personnes socialement vulnérables, en liaison avec les administrations concernées».

Ainsi, au menu des échanges de Kribi, la protection des droits des personnes vulnérables, mais aussi et surtout des peuples

autochtones. Au Cameroun, «au sens du droit international», ces peuples sont les communautés Bororos et les peuples Pygmées, «au regard de leurs conditions de vie sociales, culturelles, économiques et des risques de discrimination et d'exclusion dont ils ont souvent fait l'objet», comme l'a souligné Mme Aboutou. Cette deuxième catégorie bénéficie d'un traitement spécial de la part du Programme national de développement participatif (PNDP) qui a, après une première phase (2004-2009), œuvré à l'élaboration d'une deuxième phase du Plan de développement des peuples pygmées (PDPP).

Parmi les objectifs visés par cet ambitieux plan d'un montant de 802 millions de Fcfa, figure, notamment en ce qui concerne la composante «Agriculture», la nécessité de soutenir les activités génératrices de revenus en milieu pygmée, notamment des exploitations agricoles, et la gestion des produits forestiers non ligneux, etc.

Une visite à Bandévouri, dans la commune de Lokoundjé, à 42 km de Kribi, a permis aux principaux responsables qui ont fait le déplacement de prendre la mesure des problèmes auxquels sont confrontés les pygmées Bagyeli qui composent cette communauté, ainsi que les mesures prises par le Pndp pour les accompagner. Outre le champ communautaire (cf. ci-contre), les visiteurs ont marqué un arrêt au centre de santé où les pygmées reçoivent des médicaments gratuits et où des accoucheuses traditionnelles ont été formées, sous l'action du PNDP.

Le deuxième volet de l'atelier qui portait sur la formation des responsables des Sas sur le contenu, le mode opératoire et les outils pour la mise en œuvre des principales activités du Plan, tout en leur donnant l'occasion de participer à l'élaboration de leur cahier de charges.



Photo de famille des participants

Développement des peuples pygmées

Visite de l'exploitation agricole des Bagyeli



Mme Jeanne Noua (en t-shirt vert) présente son champ au SG du Ministère des Affaires Sociales (en casquette)

Avec la phase 1 du Plan de développement des peuples pygmées (PDPP) expérimenté dans la région du Sud, le Programme national de développement participatif (PNDP) a initié des actions visant à inciter les peuples pygmées à s'intéresser à l'agriculture, à améliorer leur sécurité alimentaire, et leur niveau de revenus, mais aussi atténuer les conflits entre les Bantous et eux. Au nombre de ces actions, l'octroi d'appuis en matériel végétal et matériel agricole dans les communes de Mintom, Akom II, Bipindi, Lolodorf et Lokoundjé.

C'est ainsi que 938 agriculteurs pygmées ont reçu du matériel agricole, tandis que 695 autres ont reçu du matériel végétal. Ce qui a permis d'enregistrer des résultats encourageants, notamment une forte motivation des peuples pygmées au défrichage et à la mise en place des champs, notamment dans toutes les communes bénéficiaires, mais aussi l'amélioration des rendements des principales spéculations (manioc, banane plantain, concombre).

Le champ de Bandévouri

A Bandévouri, dans la commune de Lokoundjé, un champ communautaire a été lancé en mai 2013, après une expérience malheureuse ailleurs. Ici, 600 rejets de bananier plantain et 4000 boutures de manioc ont été remis à Mme Jeanne Noua, leader

au sein des Bagyeli qui a aussi bénéficié de l'accompagnement des cadres du ministère de l'Agriculture et du développement rural (MINADER).

A en croire Georges Nkami, responsable des Aspects socio-environnementaux au Pndp, « Ce champ de 1,1 ha sur lequel on a planté des bananiers plantain et du manioc, mais aussi une centaine de pieds de maïs en test, contrairement à la première expérience, a été mis entre les mains d'un leader, même si le champ est celui de la communauté. La première fois, nous l'avions laissée entre les mains de la communauté et ce fut un échec. Responsabiliser un leader nous a donné l'occasion de faire une grande avancée ». Cette avancée se situe au niveau de la visibilité de l'action et de l'appropriation par les bénéficiaires. Une préoccupation pleinement partagée par Mme Noua qui a tenu à souligner que la première production du champ sera redistribuée à l'ensemble de la communauté, qu'ils aient contribué physiquement (défrichage, piquetage), financièrement ou pas, et, a-t-elle appuyé: «J'espère que cela va inciter d'autres Bagyeli à se lancer dans l'agriculture. A ce moment-là, le champ servira comme champ-école pour mettre à la disposition des agriculteurs intéressés et qui auront participé aux travaux des semences pour de nouveaux champs ».

Réactions



Biloa Jeanne, Activiste

“Bagyeli et fière de l’être”, ainsi pourrait-on présenter l’état d’esprit de cette jeune femme de 31 ans. Dynamique, entreprenante et indépendante, Biloa Jeanne ne se laisse influencer par rien. Ni par la courte durée de ses études – CM2-, ni par la mauvaise foi et l’esprit calculateur des hommes qui l’abordent ; encore moins par la forte discrimination dont sa communauté est victime. Elle dit compter sur la phase 2 du PDPP pour le règlement des problèmes liés à l’habitat, à la sécurisation des terres et à l’éducation. Nul doute que son fils de 19 mois aura, grâce au PDPP, l’opportunité de faire de meilleures études. En attendant, dame Biloa est partagée entre les nombreuses sollicitations dont elle est l’objet auprès de multiples ONG en faveur des pygmées.



Kopka Pascal, Homme politique

Le conseiller municipal de la mairie de Lomié ne tarit pas d’éloges sur les actions bénéfiques du PDPP : meilleure scolarisation des enfants “pygmées”, désenclavement et décroisement de la communauté baka, intégration croissante de la population à la vie politique et sociale. Le quadragénaire de 45 ans, marié, est tout aussi fier de ses 05 enfants, tous scolarisés, dont le 1er fils bénéficie actuellement d’une formation d’aide soignant, financée entièrement par le PNDP à Bertoua. Lui qui a trouvé en la politique le cadre idéal pour la défense des droits de ses frères, sait que les choses vont continuer à changer avec le PDPP 2.



Mendo Julie, Femme politique

« La politique, un devoir pour tout citoyen ». Julie Mendo n’avait pas encore 20 ans, lorsqu’elle prend conscience, en 2007, de la nécessité d’être la voix des sans voix Baka en politique. Aujourd’hui âgée de 25 ans, son registre de langue soutenue témoigne de la bonne qualité de son parcours jusqu’à la classe de première où elle s’est arrêtée. Quand elle évoque le PDPP 1, c’est pour lui accoler le terme CHANGEMENT. Changement dans l’habitat spontané, l’hydraulique villageoise, l’éducation etc. La jeune femme, dont les quatre maternités ne laissent rien paraître, espère que son “conjoint” « prendra toutes les dispositions pour arriver à l’acte de mariage ».



Nako Magellan, Elève instituteur

C’est dans la ville de Soa, proche de Yaoundé, que Nako Magellan poursuit, sous les auspices du PNDP, sa formation d’instituteur de l’enseignement technique commencée il y a un an. Le jeune homme de 28 ans dit avoir dû faire beaucoup d’efforts pour être accepté au sein de la communauté éducative. Le résultat est qu’aujourd’hui, il est mieux intégré ; les réticences et rebuffades de ses camarades, par rapport à son “statut” sont moins prononcées. Les Camerounais en général et la communauté pygmée, en particulier, peut compter sur cet originaire de l’Est Cameroun, où il a fait ses études primaires et secondaires.



Innocent Ondoua Nkou, Maire de Lokoundjé

Malgré la faiblesse des ressources financières des communes, le Maire de Lokoundjé est très confiant quant à la capacité de l’Etat et ses outils opérationnels – à l’instar du PNDP – à accompagner durablement les mairies dans le cadre de la décentralisation. Il se félicite de l’apport du PNDP, signataire d’une convention depuis 2008 avec sa mairie. La trentaine de hameaux pygmées que compte sa commune, bénéficie d’opérations de citoyenneté ; d’accompagnement en santé, éducation, agriculture ; d’un dialogue intercommunautaire bantous-pygmées. Satisfait du maire sur ce dernier point qui a permis la fixation définitive de certains pygmées sur des parcelles de terres. Le maire souligne l’apport, en chiffres, de ces populations en termes d’élections.



Paul Ndindjock, Maire de Messondo

«Le PDPP 2 est une opportunité». Le maire de Messondo refuse d’être en marge d’un projet comme celui là. Pour lui, les dividendes sont à venir tant pour les pygmées que pour la commune. Occasion idoine de saluer le partenariat entre le Ministère des Affaires Sociales (MINAS) et le Programme National de Développement Participatif (PNDP) centré sur cette couche de population « dite vulnérable »

Municipales 2013

Les populations dans l'attente des élections

En cette veille d'échéances électorales, les partis politiques peaufinent leurs stratégies dans certaines communes du Centre et du Sud.

Le 30 septembre prochain, les populations éliront leurs nouveaux exécutifs municipaux qui présideront aux destinées des communes pendant les cinq prochaines années. En attendant cette échéance électorale couplée aux législatives, c'est le branle-bas dans les états-majors des partis politiques, depuis le dépôt des listes de candidature à Elections Cameroon (ELECAM), l'organe en charge de l'organisation des élections dans notre pays. C'est le cas dans la commune de Bikok. C'est l'ambiance des jours ordinaires qui règne ce jeudi 18 juillet 2013 dans cet arrondissement du département de la Mefou et Akono, dans la région du Centre. Les populations vaquent normalement à leurs occupations. Henriette Mvondo, tête de liste RDPC en lice pour les municipales, a momentanément troqué son écharpe de maire pour une tenue qui sied mieux aux travaux champêtres.

Ici, l'exécutif communal attend la publication des listes par ELECAM au plus tard le 1^{er} août, conformément à la loi. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'on saura alors si la liste présentée par Mme Mvondo sera validée ou pas. Une question qui taraude les esprits, mais qui ne semble en rien entacher la sérénité affichée par l'édile. Ni même l'opposition en face menée par l'UNDP, également en lice pour la mairie dans cette commune. Mais dans un camp comme dans l'autre, l'on élabore déjà les stratégies à user lors de la campagne électorale le moment venu.

«Notre liste a été investie à 100% par les conseillers que nous avons présentés. Aujourd'hui, il est question que nous partions en campagne, étant donné que la commune de Ngoumou est un bastion du RDPC. Nous avons bon espoir que les populations qui sont satisfaites du travail que nous avons fait vont continuer à plébisciter notre liste comme elles l'ont souvent fait», se réjouit Antoine Amie Assouh, maire sortant de la commune de Ngoumou, chef-lieu de la Mefou et Akono. Du côté des populations, l'on attend les cartes d'électeur, le sésame qui permettra à chaque citoyen le moment venu d'accomplir son devoir civique.

Tensions

Pour Christophe Essomba Etoundi, il y a encore du pain sur la planche en cette veille de municipales. Le chef du village de Nkommeyou (Ngoumou 5) devra encore sensibiliser les populations, notamment les jeunes, d'aller voter le jour J. Lui qui a été au four et au moulin lors des inscriptions sur les listes électorales en tant qu'autorité traditionnelle et président local des dites inscriptions.

«Pendant la période préélectorale comme partout ailleurs, les choses ont été dans le sens d'une grande ébullition. Tout le monde s'est mobilisé pour présenter une candidature comme conseiller municipal ou député», assure Gilbert Belinga, le maire de Biwong-Bané, dans l'arrondissement de la Mvila au Sud du pays, rencontré ce vendredi 19 juillet. Seule une liste du RDPC a été investie dans cette commune. Du coup, les velléités de concurrence ont créé une ambiance de tension au sein même de ce parti. Idem dans les communes voisines de Mvangane et de Ngoulemakong où les investitures ont été marquées par des éclats de voix, des dissonances et des déceptions.

«Nous attendons la décision d'ELECAM.

Dès que les listes seront publiées, nous allons entrer en campagne», confie le maire de Mvangane, Thomas Eba Minsili. «Nous sommes dans l'attente de ce que notre liste soit validée. Nous l'attendons avec beaucoup de sérénité, parce que nous avons un bilan», renchérit le maire de Ngoulemakong, Albert Anicet Akoa.

Loin des tensions politiques, les populations ne manquent pas d'exprimer des attentes. Comme celles de l'arrondissement de Matomb, dans le département du Nyong et Kellé (Centre). Ces dernières savent qu'au sortir des urnes le 30 septembre, elles auront un nouveau maire, puisque l'actuel, Gabriel Ngan Balepa, a décidé de ne plus se représenter après deux mandats successifs à la tête de cette commune. «Il faut construire des écoles, affecter des enseignants, aménager les points d'eau, sinon faire des forages pour le village afin de mettre un terme aux maladies hydriques qu'on associe le plus souvent à la sorcellerie ici», confie Christophe Etoundi, chef du village de Nkoambe, une localité rattachée à la commune de Mvengue, dans le département de l'Océan (Sud). C'est donc à l'œuvre que seront jugés les nouveaux conseils municipaux !



Le président d'un bureau de vote scelle l'urne

La décentralisation en marche

La preuve par trois pays dont les réalisations concrètes dans le développement local n'en finissent plus de se prolonger.

Guinée

Depuis quelques années, dans le cadre du processus de décentralisation en Guinée, a été mis sur pied le Programme d'Appui aux Communautés Villageoises (PACV2). Un programme qui vise à aider le gouvernement dans ses initiatives en matière de développement local. Initiatives elles-mêmes contenues dans le premier Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) mis en œuvre voici une décennie. Le PACV2 s'est ainsi attelé depuis sa naissance à permettre aux communes rurales de recevoir et gérer les fonds d'investissement local de façon transparente et participative afin de réaliser des infrastructures techniquement viables et de les maintenir. L'autre objectif de ce programme est également d'améliorer la gouvernance et renforcer les capacités humaines et institutionnelles en vue de promouvoir un développement participatif et décentralisé dans les communes.

Pour ce qui est du financement local, les chiffres disponibles font état de ce que 15% des recettes nationales minières seront affectés à toutes les communes selon une formule de péréquation ; que de 0,1 à 0,5% du chiffre d'affaires annuel des sociétés minières sont alloués au développement des activités économiques dans les zones directement impactées ; qu'en phase de prospection, les taxes superficielles sont directement payées aux communes concernées. Ainsi donc, la décentralisation est effective en Guinée et permet même aux communes d'avoir à disposition des revenus pour leur développement.

Madagascar

Sur la Grande Île, la politique de la décentralisation a accouché, en 2006, du Programme National de Décentralisation et la Déconcentration (PN2D) avec en son cœur le Fonds de Développement Local (FDL) qui a été lancé en 2009, sur financement propre de l'Etat et de la Coopération Suisse, et dont l'acible comprend 1549 communes éparpillées sur 22 régions. Ici, le PN2D a trois axes principaux : consolidation de la décentralisation ; appui aux CTD ; participation citoyenne et développement des partenariats. Quand au FDL créé pour améliorer les conditions de vie des populations et contribuer au développement des communes, il repose sur quatre composantes : investissements communaux ; renforcement des capacités ; appui institutionnel ; management et suivi-évaluation. Depuis, 1289 communes appuyées en maîtrise d'ouvrage communal avec transfert de 5000 Dollars US par commune ; 150 communes accompagnées en fiscalité locale ; 50 communes appuyées en facilitation du processus de budget participatif, etc. Des chiffres en constante progression.

Cameroun

Au Cameroun, en droite ligne des objectifs du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), le PNDP joue un rôle central dans le processus de décentralisation ainsi que dans l'amélioration des conditions de vie en milieu rural. Son action est perceptible en matière de planification du développement local avec notamment la production des

Plans Communaux de Développement, mais aussi dans le recrutement et le paiement dégressif du salaire des agents communaux (un agent de développement et un agent financier par commune). Par ailleurs, le PNDP finance à titre pédagogique la construction d'infrastructures sociales et économiques des 329 communes rurales du Cameroun. Le PNDP compte aussi au nombre de ses actions le Projet de Gestion Durable des Terres et des systèmes agrosylvo-pastoraux (PGDT) dont l'objectif est de permettre aux communautés de contribuer à la lutte contre la dégradation des terres dans les zones critiques, à travers l'adoption de bonnes pratiques de gestion durable des terres, le développement des capacités, des outils et des mécanismes adéquats par les communautés, permettant ainsi de renforcer l'impact global du PNDP. Financé par le Fonds Mondial pour l'Environnement (FME) à hauteur de 03 milliards FCFA environ, l'opération, en juin 2011 avait œuvré dans 18 communes des régions de l'Ouest (Bangangté, Magba, Kouoptamo, Santchou), du Centre (Yoko, Batschenga, Okola), de l'Adamaoua (Ngaoundéré, Meiganga, Tignère, Ngaoundal, Mayo-Darlé) et du Nord (Mayo-Oulo, Guider, Pitoa, Lagdo, Tcholliré, Figuil). A cette date, son bilan présente outre l'actualisation ou l'élaboration d'environ 145 plans de développement dont 20 au niveau communal et 125 au niveau local ou communautaire, des microprojets identifiés et mis en œuvre dans environ 390 communautés couvrant les domaines aussi variés que les aménagements anti-érosifs (bandes enherbées, cordons pierreux, etc.), les biefs, le reboisement, les actions de résolution de conflits, la mise en place des parcelles agrostologiques, des champs fourragers l'agroforesterie, etc.

S'agissant du Plan de Développement des Peuples Pygmées (PDPP), il a été mis en place pour améliorer l'accès des peuples pygmées aux services sociaux de base tout en veillant à leur meilleure insertion dans les actions de développement de leur environnement. Il a ainsi permis par exemple l'établissement de 1020 cartes nationales d'identité et 1806 actes de naissance, la formation de 164 accoucheuses traditionnelles, la vaccination de plus de 1000 enfants de 0 à 5 ans.



Inauguration d'un point d'eau à Mbanga (région du Littoral)

Adamaoua



Discours du représentant du Préfet de la Vina

Atelier renforcement des capacités

Le 30 avril 2013, la Cellule régionale du PNDP de l'Adamaoua organisait au Centre de promotion de la femme et de la famille de Ngaoundéré un atelier régional de renforcement des capacités des Organismes d'Appui Local (OAL) sur l'harmonisation de la méthodologie de collecte, d'analyse et de rédaction du Diagnostic Institutionnel Communal (DIC) et du Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC) en vue de l'élaboration du Plan Communal de Développement (PCD). Douze responsables techniques des OAL et les ACD (Agents Communaux de Développement) des communes de Bélel, Dir, Martap, Mbé, Meiganga, Ngaoundal, Ngaoundéré I, Ngaoundéré II, Ngaoundéré III, Nyambaka, Ngan'ha et Tibati ont pris part aux travaux. Travaux qui consistaient en la présentation et l'explication des fiches de collecte de données ; l'explication de leur agencement chronologique ; la présentation et l'explication des techniques de collecte des données du DIC et du DEUC en cohérence avec les fiches de collecte et les canevas de rédaction ; les explications sur le traitement/la saisi

des données/informations collectées ; la présentation et l'explication de la synthèse et de l'analyse des données collectées sur la base du fichier consolidé des données ; l'organisation des données analysées en cohérence avec les canevas disponibles ainsi que la formulation des idées de projet en cohérence avec l'analyse des données.

Atelier d'information et de sensibilisation sur les PCD

Le vendredi 24 mai 2013, le même centre accueillait l'atelier d'information et de sensibilisation des sectoriels du département de Vina sur le processus d'élaboration du Plan Communal de Développement (PCD). Un atelier organisé par la Cellule Régionale du PNDP de l'Adamaoua sous la présidence du deuxième adjoint préfectoral, représentant le préfet de la Vina. Cet atelier qui a vu la participation de tous les sectoriels et responsables des organismes d'appui au développement du département de la Vina ainsi que les ACD et responsables des OAL des communes de Bélel, Martap, Mbé, Ngaoundéré I, Ngaoundéré II, Ngaoundéré III, Nyambaka et Ngan'ha avait pour objectif de mettre à la disposition des participants les informations utiles pour une meilleure implication de leur structure dans le processus d'élaboration des PCD de la Vina. A travers les exposés présentés par les cadres du PNDP et les échanges avec tous les participants, il était question de présenter et expliquer le PNDP et ses mécanismes de mise en œuvre ; les réalisations du PNDP dans la région de l'Adamaoua ; le processus d'élaboration du PCD et un exemplaire de PCD ; les différents acteurs impliqués dans le processus d'élaboration du PCD et leurs rôles ainsi que la comparaison entre le PCD et le Budget Programme.

Atelier sur la passation des marchés

La Cellule Régionale du PNDP de l'Adamaoua sous la présidence de l'Inspecteur régional des Services, représentant du Gouverneur de l'Adamaoua, a organisé le jeudi 30 mai 2013 un atelier de concertation avec le MINMAP et les maires des communes de la région de l'Adamaoua dans le cadre du processus de passation des marchés pour la mise en œuvre des activités du PNDP. C'était au Centre de promotion de la femme et de la famille de Ngaoundéré où tous les délégués et chefs services (régional et départementaux) du MINMAP de l'Adamaoua, les présidents des Commissions de Passation des Marchés (régional et départementaux), le délégué régional du MINEPAT, les maires des communes de l'Adamaoua, le chef d'antenne régional ARMP, le chef d'agence régional FEICOM, les médias, les cadres de la CNC et de la CRC Adamaoua se sont retrouvés. Les travaux visaient à présenter sommairement le fonctionnement du MINMAP et les principales innovations des nouveaux textes sur la réforme de la passation des marchés publics ; à présenter les spécificités de la passation des marchés pour les microprojets financés par le PNDP ; à présenter le Plan de passation des marchés (PPM) de la Cellule régionale de Coordination (CRC) du PNDP Adamaoua 2013 et son niveau de mise en œuvre. Des exposés suivis de discussions et échanges en vue de mettre sur pied un mécanisme d'harmonisation des procédures. A noter que cet atelier devait permettre aux participants d'avoir une même compréhension des procédures de passation des marchés financés par la Banque mondiale dans le cadre du PNDP.

Centre

Distribution des GPS à Yaoundé

La salle des actes de l'Hôtel e Ville de Yaoundé a accueilli le 18 Mars 2013 la Cérémonie de distribution des Global Positionning System (GPS) à 19 communes à savoir Ayos, Kobdombo, Nkolmetet, Ngomedzap, Edzendouan, Biyouha, Messondo, Lobo, Okola, Mbalmayo, Nkoteng, Lembe Yezoum, Yoko, Nsem, Mbankomo, Bikok, Nkol Afamba, Bokito, Makénéné. C'était à l'effet d'appuyer les communes dans leurs activités. La cérémonie s'est déroulée en présence du représentant du Gouverneur de la région du Centre.



Participants à l'atelier sur la passation des marchés



Participants à l'Atelier sur PRO ADP

PRO ADP expliqué à Obala

Un Atelier de formation sur l'élaboration du PIA et l'utilisation du Progiciel d'aide au développement participatif (PRO ADP) s'est tenu au Centre de documentation et d'information d'Obala du 17 au 21 juin 2013. C'était à l'effet de produire pour chaque Commune la situation de référence, l'état des besoins avec possibilité de mise jour de la base de données. Etaient présents Les maires, SG, Agents Communaux de Développement des communes d'Afanloum, Akonolinga, Awaé, Dzeng, Esse, Evodoula, Matomb, Mbandjock, Nanga Eboko, Ndikinimeki, Ngog Mapubi, Ngambe Tikar, Ngoro, Ntui, Nitoukou, Nguibassal, Obala ; les délégués départementaux du Mbam et Kim, Mbam et Inoubou et Lékié ainsi que les chefs de service du développement Local dans les préfectures de Mbam et Kim, Lékié, Nyong et Mfoumou, Nyong et Kéllé, Mbam et Inoubou. Les travaux se sont déroulés sous la présidence du Préfet de la Lékié.

Mission de supervision

La mission de supervision de la CNC dans les Régions était dans la CRC du Centre du 28 Mai au 05 Juin 2013. Il était question d'y évaluer l'état de mise en œuvre du Programme. Au menu, séance de travail avec l'ensemble du personnel de la CRC Centre, descente dans les Communes d'Obala et de Monatéle et séance de travail avec le maire de la Commune de Ndikinimeki

Awaé : 1,5 km de route en plus

Le 10 mai 2013, la commune d'Awaé a été le théâtre de la réception d'un km et demi de route (Carrefour Plaque 33 et carrefour Bivouvoué). Un microprojet de 6,5 millions de francs CFA qui a connu la présence des responsables du PNDP Centre, le délégué des Travaux

publics de la Mefou et Afamba, le maire de la localité et les populations riveraines lors de sa réception.

Ayos : réhabilitation de la route



Route Macabo - Bekoungou

Le 07 juin 2013, a eu lieu dans la commune d'Ayos la réhabilitation de la route Macabo-Bekoungou. C'était en présence du chef service du marché (PNDP Centre), du délégué départemental des Travaux publics du Nyong et Mfoumou, du maire d'Ayos, Zibi Samba et des populations. Ce projet de 18 678 605 francs CFA a pour but de faciliter la circulation des personnes, biens et services.

Un puits à Nkoteng



Le 04 juin 2013, ont commencé dans la commune de Nkoteng les travaux de construction d'un puits équipé d'une pompe à motricité humaine (PMH). C'est à la localité de Zilli qu'a échu ce

projet de 5 153 819 francs CFA. Les travaux consistent en la prospection géophysique, au cuvelage, au fonçage et captage, à la pose de la pompe et en la formation. Etaient présents le chef service du marché (PNDP Centre), le délégué de l'Eau et de l'Energie.



4 salles de classe à Binguela

Le 10 Mai 2013, A l'école publique de Binguela a été le théâtre de la réhabilitation d'un bloc de quatre (04) salles de classes. Cet investissement d'un coût de 11 398 324 Francs CFA vise l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves. La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur de l'école publique de Binguela, M. Mvondo Bengono, du chef de service départemental du Patrimoine de la Mefou et Akono, M. Zoa Marcel et du 2^e adjoint au maire, M. Bengono Belibi. Le délégué départemental de l'Eau et de l'Energie de la Haute Sanaga et le maire Etienne Ngourang présidaient la cérémonie.

Le marché central de Ntui se couvre

L'émotion et la joie sont perceptibles sur les visages à la faveur de la réception, le 09 aout 2013, du marché central de Ntui dans le département du Mbam et Inoubou, région du Centre. C'était en présence de Mandoh Georges Marcel, 1er Adjoint au Maire de la Commune de Ntui; Melingui Marie Thérèse, Secrétaire Général de la Mairie ; Gatte Embolo, Conseiller Municipal ; Antsele Antsele, Délégué Départemental de Travaux Publics du Mbam et Inoubou; Ngomin Albert, représentant des Etablissements Ally Ibrahim ci-devant prestataire et Nzieguain Merline, Représentante du PNDP. Les travaux, d'un montant de 26 784 026 Fcfa, ont consisté en la réfection de la toiture du marché central et au renforcement de la structure portante. Ce nouvel ouvrage va permettre d'améliorer d'une part, les conditions d'accès des populations aux produits marchands; d'autre part le cadre d'exercice des activités par les commerçants.



Le marché central de Ntui en construction

En somme, des dividendes pour les 33 810 bénéficiaires, qui en tant que vendeurs, ne sont plus soumis aux affres du soleil et de la pluie avec les effets qu'on sait sur le corps, l'épiderme ; de même que pour les acheteurs qui pourront désormais avoir des produits conformes aux normes d'hygiène. Cela réduit forcément les risques de maladies liées à l'étalage direct des marchandises au sol.



Le village Kama sort de l'obscurité

Les 1076 âmes que compte le village Kama, dans la commune de Ngomedzap, département du Nyong et So'o, région du Centre, vont désormais ranger leurs

lampes à pétrole. Et pour cause, depuis le 09 août 2013, le village est raccordé au réseau d'électricité AES Sonel. Il s'agit d'une initiative s'inscrivant dans le cadre de la réalisation de la phase 2 du PNDP dont l'un des objectifs est l'amélioration des conditions d'accès des populations à l'énergie électrique. Le projet, d'un montant de 21 789 389 Fcfa, a été réceptionné par le délégué départemental de l'Eau et de l'Energie du Nyong et So'o ; Essaka Toko Emilienne, agent communal financier, représentant le Maire de la Commune de Ngomedzap ; le responsable AES Sonel ; le représentant du PNDP, Awana Jean Pierre. L'entreprise, prestataire aura ainsi procédé au piquetage, à la fouille, la pose des poteaux, le déroulage du câble Almalec, la pose isolatrice, la pose transformatrice et la mise en service du réseau de moyenne et basse tensions. Quand on sait que le prix d'un litre de pétrole lampant était déjà suffisamment contraignant pour des populations rurales démunies, on ne peut que se réjouir pour ce nouvel ouvrage qui a un meilleur rapport qualité-prix, nonobstant tous les autres avantages, dont le moindre n'est pas d'ouvrir la voie au développement local.

Est

Mission de supervision

Une mission de supervision de la CNC dans la région de l'Est était à Bertoua du 31 mai au 03 Juin 2013. C'était à l'effet d'appuyer l'équipe régionale dans la mise en œuvre des activités programmées pour 2013 avec en perspective la prochaine mission de la Banque mondiale prévue au dernier trimestre 2013. La mission

s'est déroulée en deux grandes étapes: d'abord une séance de travail avec le personnel de la CRC dans les locaux du PNDP-Est à Bertoua et ensuite une visite de terrain (microprojets) dans trois communes (Doumé, Dimako et Batouri). A l'issue de la mission, un aide-mémoire, comportant les principaux constats et les recommandations, ainsi qu'un plan d'action de mise en œuvre des recommandations de la mission pour chacun des points évoqués a été élaboré.



De la bonne humeur en studio

Productions d'émissions radio

Du 21 au 30 juin 2013, le studio de production de Radio Metoung FM dans la Commune d'Abong-Mbang a accueilli un atelier de production des émissions radiophoniques d'accompagnement de la mise en œuvre des PCD dans la Région de l'Est. Il s'agissait ainsi pour la CRC Est de produire l'ensemble des programmes radio d'accompagnement du processus de mise en œuvre des PCD dans la région de l'Est et d'amorcer leur traduction en langues locales pour une diffusion dans les 08 radios rurales sélectionnées au mois d'avril 2013. En plus des 30 participants, étaient présents le Coordonnateur régional du PNDP-Est, le chef de service régional de l'Aménagement du Territoire à la DR/MINEPAT Est, 06 maires, le délégué départemental du ministère des Affaires sociales du Haut-Nyong, le délégué départemental du MINEPDED du Lom & Djérem, 08 ACD, 1 SAS, le chef de service du développement local (SDL) de la préfecture du Haut-Nyong, 02 leaders Baka, etc. L'atelier a été facilité de bout en bout par une personne ressources, Georges Emmanuel TSAYID, journaliste et chef de station de la radio hôte, sous la supervision technique du délégué régional de la Communication de l'Est.

Atelier régional sur le PIA

Un atelier régional de formation des ACD à l'élaboration du PIA et à l'utilisation du logiciel PRO-ADP s'est tenu du 02 au 06 juillet 2013 à la Maison du parti d'Abong-Mbang, et du 08 au 12 juillet 2013 à la Salle des actes de la Commune

de Batouri. Organisés par la CRC-Est du PNDP, ils visaient à renforcer les capacités des acteurs communaux et des planificateurs à la maîtrise du processus d'actualisation du PIP et l'utilisation du PRO-ADP. Ont répondu présents au total 110 participants dont 31 maires, 31 ACD, 31 SG des communes de la région de l'Est, le DR et les 04 délégués départementaux du MINEPAT Est, les 04 chefs du Service de Développement local de l'Est et les cadres du PNDP Est.

Ateliers sur le PDPP



Participants à l'atelier sur le PIA à Abong-Mbang

Les communes de Dimako, Doumé et Abong-Mbang ont accueilli respectivement les 16, 17 et 18 mai 2013 des ateliers de validation des Plans d'action PDPP. Organisé par la CRC Est du PNDP, ces ateliers ont vu la participation en moyenne de 23 personnes par commune avec une présence notable de deux leaders pygmées. L'occasion était ainsi donnée à chaque commune de procéder à la validation de son plan d'action communal en faveur des peuples pygmées dans le cadre du PDPP-PNDP. Plus précisément, il était question de mettre en place la plateforme communale; de valider les données collectées par les SAS et de valider les plans d'action PDPP. A noter que le programme prévisionnel de chaque atelier communal présidé par le sous-préfet territorialement compétent comprenait entre autres une Cérémonie d'ouverture; des présentations liminaires en rapport avec le PNDP-PDPP et les missions de la plateforme; une présentation/restitution des données de référence du plan d'action stratégique en faveur des peuples pygmées



Validation du PDPP à Doumé

préalablement mise à jour par le chef SAS; l'ajustement du coût des activités du Plan d'action PDPP en fonction de l'allocation disponible ; et enfin la validation du plan d'action stratégique en faveur des peuples pygmées.

Sud

Nouveau souffle à la CRC

La Cellule Régionale du PNDP pour le Sud connaît une nouvelle impulsion depuis le début de cette année. Année qu'elle a commencé avec dans un bâtiment flambant neuf, de nouvelles perspectives et certainement de nouveaux challenges. A côté d'un nouveau Coordonnateur régional (Florent Eude Bessala Bessala), l'on peut compter l'arrivée d'un assistant au Responsable Régional en charge de la formation et du développement des Capacités (ARRFDC) en la personne de Delor Mbang Atangane ainsi qu'un assistant chargé des Infrastructures (ACCI) qui n'est autre que Edmond Mbang à Bep. Une équipe qui a placé son action sous le signe du dialogue tant en interne avec tous les cadres et personnel, qu'en externe avec les partenaires communaux, avec les populations bénéficiaires, avec les prestataires et avec les sectoriels. Avec en ligne de mire l'accroissement du taux de consommation de crédits de manière à satisfaire les bailleurs du Programme et que la Composante A (avec 1 022 323 488 FCFA prévus) puisse effectivement être consommée à plus de 90%.

Atelier sur la passation des marchés

Dans la double optique de se conformer à la vision du PNDP et parallèlement de permettre aux responsables régionaux et départementaux du Ministère des Marchés Publics (MINMAP) d'avoir une compréhension des procédures

avec lesquelles le PNDP a obtenu les résultats des huit dernières années, la Cellule régionale de coordination du Sud a organisé une rencontre d'échanges et de concertation avec les responsables du MINMAP le vendredi 07 juin 2013. C'était sous le patronage du Gouverneur du Sud avec la participation de tous les maires de la région. Axés sur les spécificités de la passation des marchés pour les microprojets financés par le PNDP, précédée du fonctionnement du MINMAP et surtout de ce qui se présente comme innovations apportées par le nouveau décret, la rencontre s'est achevée par la présentation du Plan de passation des marchés (PPM) du PNDP pour l'année 2013 avec une emphase sur son niveau de mise en œuvre.

Activités des SAS

La mise en œuvre du Plan de développement des peuples Pygmées (PDPP) a été l'une des principales activités de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour le Sud. Tout a commencé le 03 mai 2013 à Nkoladom par une imprégnation des 11 chefs des Services d'Action Sociale (SAS) auprès des populations Baka et Bagyéli dans la région du Sud (Communes d'Akom II, Bengbis, Bipindi, Campo, Djoum, Efoulam, Lokoundjé, Lolodorf, Mintom, Niété, Oveng).

Du 03 au 08 juin 2013, l'on a procédé à la collecte des données de base dans les villages Baka et Bagyeli des 11 communes concernées. Données qui ont été traduites en plans d'action prioritaires pour 2013 d'une part et globaux pour l'ensemble de la phase II du PDPP. Avec au passage l'imprégnation des sous-préfets nouvellement affectés, du fait de leur statut de président de la plateforme PDPP au niveau des communes.



Visite des responsables du PNDP dans un campement pygmée

Du 07 au 17 juillet, les SAS se sont retrouvés à Kribi pour un conclave qui avait pour double objectif de finaliser les plans d'action élaborés un mois plus tôt et de suivre une formation à la méthode MAPAPPY (Méthodologie d'Approche Participative des Populations Pygmées).

Actualisation et formation

Sangmélima a accueilli du 17 au 22 juin un atelier d'actualisation des PIA et de formation sur PRO ADP. Occasion qui a permis de former ces acteurs sur la méthodologie d'actualisation du PIP; de présenter les différents acteurs et leurs rôles ; d'élaborer un plan d'action pour l'actualisation des PIP pour les communes. Il s'est agi également de présenter le contexte de l'élaboration du progiciel ; de présenter et expliquer l'environnement de PRO ADP; de procéder à l'installation du Progiciel dans les ordinateurs des participants ; d'effectuer les travaux pratiques liés à l'utilisation du progiciel ; d'élaborer un plan d'action de mise à jour de la base de données en rapport avec la situation de chaque commune.

Ouest

Mission de suivi de la CRC

Une mission de suivi des activités du PNPD a séjourné du 21 au 29 mai 2013 dans les communes de Bangangté, Kouoptamo, Magba, Santchou, Bandja, Banka, Foubot, Batcham, Bafoussam 3e, Bazou, Fongo Tongo, Galim, Malentouen, Pête Bandjoun et Mbouda. Occasion qui lui a permis d'avoir une séance de travail dans les différentes communes avec l'exécutif communal et autres acteurs concernés par l'activité (Agents Communaux, Receveurs municipaux, Prestataires, Organismes d'Appui Local, Comité de Pilotage, bénéficiaires) ; d'effectuer des descentes sur les sites des microprojets et de formuler des recommandations.

Planification dans 12 communes

Le suivi des activités de planification dans douze communes de la région de l'Ouest a eu lieu du 08 au 22 Juillet 2013. Etaient concernées les communes de Babadjou, Bafang, Bafoussam 1er, Bandja, Banka, Batcham, Batié, Bayangam, Bazou, Fokoué, Foubot, Kékem. Où Le Coordonnateur régional, deux cadres de la CRC-Ouest (Coordonnateur régional, Responsable de la Formation et du Développement des Capacités, Assistant au Chargé des Aspects Socio-environnementaux) se sont rendus à l'effet de de suivre la mise en œuvre des recommandations formulées à l'endroit



Réunion d'un Comité de Pilotage à Babadjou

des OAL et Comités de pilotage (Copil) lors des précédentes rencontres ; d'appuyer les consultants et les bénéficiaires dans l'exécution et la préparation de la suite du processus de planification, notamment la validation et la consolidation des données des différents diagnostics participatifs. Au terme de la mission, le niveau de mise en œuvre du processus de planification dans les communes concernées a été rendu public; la mise en œuvre des mesures correctives a été évaluée; un plan d'action de la suite du processus a été précisé et un rapport de mission comportant les points précédents produit.

Dans chaque commune, la mission a exploité les données collectées par l'OAL et formulé des recommandations lors de la restitution.

Littoral

Mission de la CNC

Du 27 mai au 02 juin 2013, une mission de supervision des Cellules Régionales du PNPD par la Cellule Nationale de Coordination est descendue dans les communes rurales de Baré, Bonalea, Mbanga, Penja et Dibamba. C'était pour appuyer les équipes régionales dans la mise en œuvre des activités programmées pour 2013 avec en perspective la prochaine mission de la Banque mondiale prévue au dernier trimestre 2013. C'était ainsi l'occasion pour les 07 cadres PNPD d'avoir une séance de travail avec le personnel des communes et les partenaires. S'en est suivie une visite de terrain, notamment des microprojets et des autorités administratives.

PRO ADP expliqué à Edéa

Un atelier régional de formation du personnel communal à l'élaboration du PIA et à l'utilisation du Progiciel d'aide au développement participatif s'est tenu à l'Hostellerie de la Sanaga d'Edéa du 04 au 08 juin 2013. C'était à l'effet de renforcer les capacités des acteurs communaux et des planificateurs à la maîtrise du processus d'actualisation du PIP et l'utilisation du PRO ADP. Les 88 participants ont échangé sur les utilisations techniques des logiciels comme le Power Point, fait un brainstorming, discuté et procédé à des études de cas.

Penja : réception provisoire de deux



salles de classe

Le 22 août 2013, l'on a procédé au lycée de Penja et au lycée de Njombé à la réception provisoire de deux microprojets de construction d'une salle de classe avant leur mise en fonction. C'était en présence du maire, du prestataire, des bénéficiaires et du Coordonnateur Régional du PNPD - Littoral.

Edéa : les ACF en conclave

Un atelier de mise à jour de la comptabilité des allocations a eu pour cadre l'Hostellerie de la Sanaga d'Edéa du 02 au 06 Juillet 2013. La rencontre avait pour but d'appuyer les communes dans la gestion, le décaissement, la justification, la comptabilisation et le classement des pièces comptables liées à l'utilisation des fonds; préparer le rapport d'utilisation des fonds des Conventions de financement et la justification pour la signature des conventions de cofinancement. Les 56 participants étaient des agents communaux financiers et des receveurs municipaux provenant des TPG (Trésoreries Païeries Générales) de Nkongsamba et Douala ainsi que des communes rurales.

Formation des parties prenantes

La Cellule Régionale de Coordination du PNDP-Littoral a formé plus de 80 acteurs intervenants dans la mise en oeuvre des microprojets du PNDP dans les départements du Mounjo (Nkongsamba, 13 août 2013), du Nkam (Yabassi, 14 août 2013) et de la Sanaga Maritime (Edéa, 16 août 2013). Il s'agit notamment des Agents Communaux de Développement, des prestataires, des contrôleurs de travaux et des sectoriels.

La formation s'est articulée autour de 04 modules : les étapes d'une maîtrise d'ouvrage communale et le rôle de chaque intervenant dans l'exécution des microprojets, le suivi et le contrôle des travaux, la prise en compte des aspects socio-environnementaux dans les microprojets, le fonctionnement du dispositif de suivi de la mise en oeuvre du PNDP au niveau départemental.

North-West

Temporary reception of Micro-projects in Widikum-Boffe

The second deputy mayor of the Widikum-Boffe council, the project management committee of Mpeng village, the Head Master of Government Primary School Mpeng, the divisional delegate of Public Works, the controller, contractors and PNDP officials temporally received infrastructure and equipment on May 30, 2013. Among them were two classrooms equipped with 60 benches, two teachers' cupboards, two teachers' chairs in GS Mpeng, one block of toilets with three squatting holes at GS Mpeng, a gravity water supply system at GS Mpeng as well as the rehabilitation and extension of a water supply scheme in Widikum Center. The visit took place within the framework of the supervision of 4 micro-projects implemented and received by the council in collaboration with PNDP.

Provisional reception of Micro projects in Babessi

The supervision mission from the National Coordination Unit to the Regional Coordination Unit of the North West region took place on May 31, 2013. Flanked by the mayor of Babessi, the Council Development Officer, the Project Management Committee of Bangolan village, the divisional delegates of Water as well as Public Works, a contract controller, two contractors and representatives of the PNDP partook in the provisional reception of two micro projects. The projects are aimed at rehabilitating and extending the Bangolan water supply scheme and the construction of three culverts along the Luprang road in the localities of Bangolan (Babessi Council Area) in the Ngoketunjia Division.

South-West

Council officials drilled on management



The National Community-driven Development Program (PNDP) and the South West Regional Coordination Unit organized a workshop on March 18, 2013 in the conference hall of the Limbe I council. The objective was to acquaint council officials (mayors and municipal treasurers) with the management of PNDP additional C2D allowances to finance micro projects emanating from CDPs. The event brought together representatives of 25 councils of the South West region. The aim of the workshop was to present innovations on procedures related to C2D funds, communicate the amount available per council and fulfill the first prerequisite namely; opening of a new joint bank account.

Four strategies have been put in place to attain these objectives. That is, presentation on the level of consumption of PNDP IDA funds allocated to the councils since 2010 and 2011, communication of additional C2D funds and conditions (management procedures), presentations by bankers on conditions and documents for the opening of accounts and finally the opening of new joint bank accounts. The workshop was attended by 10 Mayors, 22 Municipal Treasurers, 12 Secretary Generals (representing Mayors), 4 council Financial and development agents, 4 PNDP/RCU/SW officers and 3 bankers.

Management Committees Control Projects



Still in the South West region, the Regional Coordination Unit of the PNDP and members of the management committee aka COGES Njonji and Bakingili held a meeting on June 6, 2013 to compare notes on operational planning with the COGES. According to organizers, the raison d'être



Reception of water project in Bangolan by 2nd Deputy Mayor of Babessi



GS Marumba, Mbonge council

of the meeting was to “sensitize members of COGES to respect their commitments and guarantee the ownership and maintenance of potable water schemes provided to them within the framework of micro projects”. Two solutions were identified to meet these objectives: presentation of urgent problems linked to COGES (payment of bills, security of equipment, organization of connection, indemnities, opening of access ways to school etc as well as the identification of solutions and planning of actions. This event was attended by 10 bureau members of the two COGES, two deputy mayors from the Idenau council, the municipal treasurer and 4 officials of the National Community-driven Development Program (PNDP) in the region.

Ekondo Titi: Classrooms and Toilets soon Available

Two new classroom blocks and three toilets are being constructed in the Ekondo Nene primary school of the Titi council area in the South West region of Cameroon. A team made up of the PDNP's regional representative for follow up and evaluation, the chief of infrastructure, the regional chief for training and capacity building, the Ekondo Titi Council development agent as well as controllers and contractors met on July 3, 2013 to have a technical evaluation of the project. As well, the feasibility study for the construction of potable water facilities in the same council area was adopted. According to these officials, ‘the objective of the visit was to verify if clauses of the contract were respected, prepare comments to be mentioned on the final report, set a deadline for the correction of mistakes identified and reflect on the provisional handing over of the of the buildings as well as to agree on the option to be used in the provision of water to the Ekondo Titi Nene primary school’. The classrooms and toilets cost FCFA 10. 527.800, while the potable water scheme is estimated at FCFA 17. 980.623 million. They also added

that the evaluation would be done in four phases: identification and verification of each project, identification of limitations, proposals to correct mistakes and drafting/signature of final report.

Nord

Descente dans les pépinières

En vue d'apporter un appui technique à une meilleure gestion des pépinières communales dans la production des plants d'espèces forestières, fertilisantes, fruitières; et afin de suivre la prise en compte du volet reboisement dans le processus d'actualisation des PCD, les responsables d'ANAFOR, les conseillers sylvicoles Nord et la CRC Nord ont effectué des descentes dans des pépinières communales existantes. Ont ainsi été visité celles de Lagdo (localisée à Lagdo

centre), Mayo Oulo (située au village Gouloum), Guider (localisée au village Lougguéré), Pitoa (localisée à Pitoa), Tcholliré (localisée à Tcholliré avec deux annexes à Mayo Galké et Dogba), Figuil (localisée à Lam avec une annexe à Délélé). Ces descentes qui visaient la mise en œuvre de la convention PNDP/ANAFOR par le suivi de la fonctionnalité des pépinières communales financées par le PNDP dans le cadre du PGDT ont permis d'établir le diagnostic de la fonctionnalité actuelle des pépinières communales ; la proposition d'une meilleure stratégie de gestion de ces pépinières ; l'appui technique et le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de gestion des pépinières ; la sensibilisation des cibles ; le suivi d'une meilleure prise en compte du volet reboisement dans les PCD ; les encouragements et appui conseil des comités villageois dans le reboisement, l'entretien et la sécurisation des plants mis en terre, l'appui technique à la commune sur l'intensification de ses relations avec les acteurs du secteur reboisement (DIC).

A noter que cette convention qui court jusqu'à la fin de novembre 2013 connaît une évaluation semestrielle, un suivi régulier des pépinières ainsi qu'un Suivi régulier du processus d'actualisation des PCD. En sus des pépinières, l'autre activité de cette convention prévoit le reboisement de parcelles de cultures individuelles ou collectives. Ceci dans la mesure où sont recherchés la restauration durable de la fertilité des terres, l'amélioration des rendements agricoles, la création des vergers d'arbres fruitiers, l'amélioration des revenus par la production et la vente des plants fruitiers et fruits, la lutte contre la désertification, la lutte contre le



Une pépinière à Tcholliré



Les participants attentifs pendant l'atelier sur le PIA

réchauffement climatique, la production durable du bois de chauffe ; la création des espaces ombrageux autour des chefferies et des lieux de cultes, l'embellissement de la nature, la protection des berges des Mayos et des alentours des ouvrages, l'intégration du reboisement dans les habitudes des populations, etc.

Utilisation du progiciel PRO-ADP

Dans le but de renforcer les capacités des acteurs communaux et des planificateurs à la maîtrise du processus d'actualisation du Plan d'Investissement Prioritaire (PIP) et l'utilisation du Progiciel d'aide au développement participatif (PRO-ADP), un atelier de formation s'est déroulée dans la salle de réunion du centre de la promotion de la femme et de la famille de Guider. Cet atelier de cinq jours (06 au 10 juin 2013) concernait dans un premier temps une première vague des communes disposant ou en cours d'actualisation de leur PCD, avec en perspective une seconde vague des 07 communes restantes ne disposant pas encore de PCD s'effectuera après sélection des OAL qui est en cours. S'agissant de l'actualisation du PCD, il s'agissait de former ces acteurs sur la méthodologie d'actualisation du PIP ; de présenter les différents acteurs et leurs rôles ; d'élaborer un plan d'action pour l'actualisation des PIP (Programmes d'Investissement sPrioritaires) pour les communes.

Pour ce qui est de l'utilisation du PRO ADP, il était question de présenter le contexte de l'élaboration du progiciel ; de présenter et expliquer l'environnement de PRO ADP ; de procéder à l'installation du progiciel dans les ordinateurs des participants ; d'effectuer les travaux pratiques liés à l'utilisation du progiciel ; et d'élaborer un plan d'action de mise à jour de la base de données en rapport avec la situation de chaque commune.

Pour entretenir les 68 participants originaires des communes concernées (maire, SG et Agent Communal de Développement), les intervenants sont venus du PNDP, et de la Délégation Régionale du MINEPAT. Au regard de

l'expérience concluante de l'utilisation d'un Progiciel à l'Extrême Nord pour l'élaboration de la situation de référence et la mise à jour de la base de données du PCD qui s'avère plus efficace, le PNDP a opté de généraliser l'utilisation du PRO ADP dans toutes les autres régions.

Extrême-Nord

Conventions de Co-financement

La cour de la Cellule régionale du PNDP pour l'Extrême-Nord sise à Maroua Domayo a accueilli le jeudi 23 mai 2013 la cérémonie de signature de 12 conventions de co-financement des microprojets suivie du lancement de 20 marchés de réalisation de 2 383 ouvrages d'un montant total de 1,2 milliard de francs CFA environ dans 12 communes au profit de 250.000 bénéficiaires directs. Une cérémonie présidée par le secrétaire général des services du Gouverneur de la région en présence de tous les cadres du PNDP de la région ainsi que du délégué régional, le chef de brigade régional de contrôle, le chef service régional des marchés, les six délégués départementaux, les six chefs de services départementaux des marchés et des six chefs de brigades départementales de contrôle du ministère des Marchés publics.



L'ambassadeur d'Allemagne entouré du staff PNDP Extrême-Nord

Constitués pour l'essentiel de 70 forages, 47 salles de classes, 2185 tables-bancs et 81 latrines, ces microprojets viendront à coût sûr améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base (hydraulique, éducation, santé) et créer quelques emplois aux populations bénéficiaires.

Visite de l'ambassadeur Keferstein

Son excellence Klaus-Ludwig Keferstein, ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Cameroun, a effectué une visite dans la région de l'Extrême-Nord du 17 au 19 juillet 2013. C'était à l'effet d'échanger avec les acteurs de la mise en œuvre du PNDP ainsi que les bénéficiaires de ce programme dans la région. Avec six étapes (Maroua 1^{er}, Mokolo, Mogodé, Tchatabali, Kalfou et Yagoua), cette visite lui a permis de visiter les locaux de la Cellule régionale, les micro-projets du PNDP dans les communes et de tenir des séances de travail avec les cadres du PNDP, les maires et les bénéficiaires des actions dudit programme. Occasion qui a permis à l'ambassadeur l'Ambassadeur de découvrir que son pays a réalisé au Cameroun à travers le PNDP plus de 246 ouvrages socio-économiques pour un montant global de 2,6 milliards de francs CFA. Soit 67% des fonds mobilisés par le PNDP pour l'amélioration des conditions de vie des populations dans la région de l'Extrême-Nord.

Des chiffres parlants qui s'ajoutent aux microprojets visités dans les communes, ainsi qu'aux sentiments de satisfaction exprimés par les maires et les populations lors des échanges et séances de travail tenues pendant cette visite lui ont également permis de prendre la mesure du travail de abattu par le PNDP pour améliorer les conditions de vie des populations en zone rurale et contribuer ainsi à l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. Au terme de son périple, il s'est dit satisfait de la qualité des réalisations du PNDP, car «elles répondent effectivement aux besoins des populations» tout en invitant l'équipe à aller de l'avant.

Forêts

Le REDD+ en chantier au PNDP



Les participants à l'atelier

L'hôtel Azur à Yaoundé a servi de cadre, le 01 août 2013, à l'atelier de présentation du rapport provisoire de l'étude de faisabilité sur la composante REDD+ à mettre en œuvre dans le cadre du PNDP II. La composante REDD+ du PNDP II a pour finalité de contribuer à la stratégie nationale REDD+ pilotée par le MINEPDED. D'une durée de 30 mois, dotée d'un budget prévisionnel de 03 millions d'euros et orientée vers des communes pilotes, elle a pour objectif global d'enrayer efficacement et sur une zone donnée et délimitée, les dynamiques de déforestation et/ou de dégradation forestière afin de valoriser sur les marchés du carbone,

par rapport à un scénario de référence estimé, un évitement d'émissions de CO₂ mesuré, contrôlé et validé. En rappel, le REDD+ se définit comme la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation forestière, incluant la conservation, la gestion forestière durable et l'augmentation des stocks de carbone forestier. C'est un mécanisme international qui propose de rémunérer les pays en voie de développement pour leurs efforts dans la lutte contre la déforestation et la dégradation forestière sur une base volontaire.

En ouvrant l'atelier de présentation du rapport provisoire de l'étude réalisée par le cabinet ONF International, la Coordinatrice du PNDP, Mme Nga Marie Madeleine, a émis, aux participants, le vœu de voir le rapport enrichi par leurs remarques, questions, suggestions afin que le rapport final permette la mise en œuvre efficace et efficiente de cette activité importante pour le PNDP en particulier, et qui rentre en droite ligne des préoccupations du Chef de l'Etat.

Après la présentation générale du rapport provisoire, les participants, représentants les ministères, les partenaires techniques et

financiers et la société civile, ont apporté du grain à moudre aux consultants tant leurs interventions ont été diverses, multiples, pertinentes et non exhaustives. L'AFD, représentée par la chargée de projets Mme ONANINA, fera de nombreuses remarques et suggestions ouvrant le champ à des échanges cordiaux et constructifs.

En refermant les travaux, au nom de madame la Coordinatrice du PNDP, Mr Alphonse Boyogueno, responsable national Suivi évaluation du PNDP, qu'assistait Mr Georges Nkani, responsable national socio-environnementaliste du PNDP, s'est félicité de la qualité des échanges dont la richesse et la densité ont fait oublier le temps qui passait. Il a invité les consultants de ONF International, messieurs Pascal Cuny et Fridolin Tegantchouang à intégrer les principales recommandations avec entre autres, la nécessité de bien développer la synergie qu'il aurait avec d'autres projets en cours ; la proposition d'actions d'accompagnement à mettre en place après la fin du projet en 2016 ; la clarification de la méthode d'identification des besoins de renforcement des capacités. Rendez-vous a été pris pour le 05 août 2013, date de la publication du rapport final.

09 août 2013

Les peuples autochtones en vitrine

L'hôtel de ville de la Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY), a servi de cadre aux festivités marquant la célébration, au Cameroun, de la 6^e édition de la Journée internationale des peuples autochtones avec pour thème « Les peuples autochtones et la création des alliances : Respecter les traités, accords et autres arrangements constructifs ». En rappel, la Journée internationale des peuples autochtones (le 9 août), a été décrétée pour la première fois par l'Assemblée générale des nations Unies en décembre 1994 et elle a été célébrée tous les ans pendant la première Décennie internationale des populations autochtones (de 1995 à 2004). En 2004, l'Assemblée générale de l'ONU a proclamé une deuxième Décennie internationale des populations autochtones (de 2005 à 2014) sous le thème d'une « Décennie pour l'action et la dignité. »

C'est en compagnie de M. Zacharie Perevet, Ministre de l'Emploi et de la formation professionnelle, que la Ministre des affaires sociales, Madame Catherine BakangMbock, a présidé cette cérémonie qui a démarré, à 11h08mn, par l'exécution de l'hymne national. 09 articulations auront ponctué cette manifestation qui s'est ouverte par le mot de bienvenue du représentant du Délégué du Gouvernement auprès de la CUY. Ce dernier dira, de la

célébration, qu'elle est « le témoignage de la détermination des pouvoirs publics à capitaliser les atouts et capacités de ces populations ». Suivront quatre intermèdes musicaux portés par les groupes ZAWAL Maka et Baskouda représentant respectivement les peuples pygmées et les bororos, qui sont les deux composantes des populations autochtones. C'est autour de ces deux entités que le deuxième intervenant, le Sénateur VjajiManouGuidado, Président de l'association Baskouda, axera son propos, lui qui parlait ainsi au nom des populations autochtones. Dans une verve qui s'apparente à un réquisitoire du ministère public dans une salle d'audience, le sénateur décriera la stigmatisation et la marginalisation dont sont victimes, régulièrement les peuples pygmées et bororos. En remerciant toutes les parties prenantes pour leur appui aux peuples autochtones, il terminera sur une note humoristique en rappelant –en anglais– que les populations autochtones sont parfaitement bilingues. Le représentant du système des nations unies au Cameroun, viendra présenter le discours de Mr Ban Ki Moon, Secrétaire Général des Nations Unies, à l'occasion de cette journée internationale.

Madame le Ministre des Affaires sociales, en clôturant les interventions,

rappellera qu'en adoptant, le 13 septembre 2007, la déclaration des droits des peuples autochtones, le Cameroun matérialisait le vœu du Président de la République, son Excellence Paul Biya de « promouvoir l'inclusion sociale des populations autochtones vulnérables ». Elle dira que des mesures particulières sont prises par le gouvernement, en vue de garantir l'amélioration du mode de vie des populations autochtones. Entre autres mesures, le Programme sectoriel forêt-environnement (PSFE) et le Plan de développement des peuples pygmées (PDPP) qui est entré dans sa deuxième phase avec un investissement de 802 millions de Fcfa destiné à 31 communes. Dans la foulée, annonce sera faite par Madame BakangMbock, de l'ouverture de 31 services d'actions sociales pour accompagner le PDPP 2. La cérémonie se terminera par la remise d'un important don de matériel agricoles aux populations autochtones avec, entre autres, 306 arrosoirs ; 1121 machettes ; 1132 limes ; 163 râtaux ; 05 moulins à maïs ; 69 brouettes ; 160 bottes ; 301 seaux de 20L ; 33 cartons de savons ; 18 cartons d'huiles ; 95 baramines pour ne citer que ceux-là et pour un montant total de 48 millions de Fcfa. C'est dire si les fruits du partenariat Minas-Pndp, commencent à porter la promesse des fleurs.

Réforme foncière

Gouvernement et parlement dialoguent

En juin dernier et pendant deux jours, les deux parties ont échangé sur les aménagements législatifs à faire pour un meilleur accès à la terre au Cameroun.

L'événement organisé à l'initiative du Réseau des parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (REPAR) que coordonne le député camerounais Jean Jacques Zam a connu un succès populaire. Plus de 150 personnes y ont pris part dont de nombreuses organisations de la société civile (Osc) qui luttent pour les droits des peuples autochtones et la préservation de la biodiversité.

Foncier rural, foncier urbain

Contrairement à l'Occident où il n'existe que le droit privé et le droit public pour régler les questions de la propriété foncière, en Afrique, il y a le droit copié de l'Occident, le droit coutumier et d'autres systèmes de droit informels qui ont existé et qui perdurent dans certaines contrées. Ils s'agit notamment de la propriété communautaire avec des avoirs collectifs partagés. Il en résulte des régimes de propriété imbriqués. La coexistence dans les faits du droit foncier rural à côté du droit foncier urbain pose des problèmes que la création d'un ministère en charge des domaines et des affaires foncières en décembre 2005 n'a pas résolus. Et ce n'est pas le propre du Cameroun, comme cela a été révélé pendant les travaux modérés par David Abouem à Tchoyi, ancien ministre et expert en gouvernance locale.

Un autre problème auquel le continent est confronté est celui de l'opposition qui existe entre les droits du sang et les droits du sol, et dont les femmes sont les premières victimes, notamment celles qui se marient et les veuves. C'est ce que pense Mariteuw Chimère

Diaw, chercheur et directeur général du Réseau africain des forêts modèles (RAFAM).

Prédation des élites et multinationales

Les Osc présentes ont insisté sur la nécessité pour les parlementaires et l'Etat de réguler l'accès aux terres des élites locales et des entreprises multinationales afin que les démunis à qui elles brandissent un peu d'argent ne soient pas expropriés, déguerpissent finalement transformés en esclaves dans les plantations créées sur les terres qui furent les leurs.

Pour rappel, entre 2000 et 2010, 203 millions d'ha ont été accaparés dans le monde par les multinationales. Sachant qu'en Afrique 98% des terres appartiennent à l'Etat, il n'est pas tard d'envisager une régulation qui favorise l'arrivée des investisseurs - avec le lot de bénéfices possibles qu'un pays peut en tirer: impôts, taxes, emplois, production... - tout en ne condamnant pas à l'expropriation les populations, pour la plupart pauvres. Il s'agit d'éviter ce que M. Mariteuw Chimère Diaw appelle «une économie désenchantée du social». Vu ainsi, toutes les parties prenantes sont invitées à inventer un modèle qui concilie à la fois intérêts privés et collectifs. Lui, il propose déjà la «monnaie climatique» pour valoriser nos forêts - celles qui existent et celles qu'il faut créer - sur les marchés de carbone. Car devant l'échec des politiques de titrage et de privatisation, il y a lieu d'envisager la reconnaissance des droits environnementaux et de propriété virtuelle qui débouchent cependant sur des capacités réelles.

Source : Villes & Communes, édition n°23 de juin 2013



Des chefs traditionnels parmi les participants au Dialogue



Programme National de Développement Participatif



Ministère de l'Économie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire

Les femmes au coeur du développement local



« Au cours de la mandature qui s'achève, le PNDP a travaillé en étroite collaboration avec 18 Femmes Maires, et a recruté, par ailleurs, 105 femmes Agents Communaux de Développement, confirmant ainsi la place de la femme dans la gouvernance locale. »

Contact : CNC sise face PNUD, nouvelle route Bastos.
BP 660 Yaoundé – Tél : 22 21 36 64 – Email : pndp@pndp.org Site web : www.pndp.org



10 raisons pour investir au Cameroun



- La singulière expérience de paix sociale et de stabilité politique du Cameroun en fait un véritable havre de paix, au cœur d'une Afrique déchirée par les conflits.
- Un rôle de l'État recentré sur la régulation, qui restaure la place primordiale de l'entrepreneur et de l'investisseur au sein du système économique.
- L'adoption par l'Assemblée nationale, en 2002 d'une charte des investissements au Cameroun intègre effectivement l'économie nationale dans l'ère de la compétitivité, et consacre l'économie de marché comme mode d'organisation
- Des ressources naturelles abondantes, et des sites et attractions classés patrimoines de l'UNESCO.
- Un tissu industriel diversifié, en expansion continue, présentant un réseau dense PME/PMI aptes à la sous-traitance et à la co-traitance.
- Une simplification des procédures administratives, avec la création d'un guichet unique de facilitation du commerce extérieur au port de Douala, et à la cellule de gestion du Code des Investissements.
- Un taux de croissance économique en nette évolution depuis 2008, atteignant 5,2% en 2012.
- Des institutions de formations dynamiques qui placent le Cameroun au nombre des pays de l'Afrique subsaharienne les plus scolarisés.
- Une main d'œuvre jeune, qualifiée.
- Des infrastructures modernes de communications et de télécommunications sur les plans routiers, maritimes, ferroviaires, aériens, ouvrant sur la mer, la CEMAC, la CEEAC et le Nigéria.

